

ROCHETOIRIN



BULLETIN MUNICIPAL
2021

EDITO

Chers Rochetoirinois, Chères Rochetoirinoises,

Les années se suivent et se ressemblent. La pandémie qui secoue notre pays depuis bientôt deux ans avec ses vagues, ses espoirs et ses craintes, ne cesse de nous surprendre.

A l'heure où je m'adresse à vous, nous venons d'être dans l'obligation d'annuler, après le marché de Noël, les vœux à la population.

Ces moments très attendus et conviviaux pour chacun d'entre nous, des temps d'échanges fructueux pour tous et porteurs de perspectives pour notre commune ne pourront pas avoir lieu encore cette année. La décision a été murement réfléchie : protection des uns et des autres, difficulté à faire respecter les distanciations, interdiction du buffet qui est – nous en sommes tous conscients – le meilleur moment de la cérémonie puisqu'il permet d'apporter des précisions sur les réalisations et projets présentés, ainsi que des échanges entre tous les participants.

Tout au long de l'année, chacun d'entre nous a fait front aux difficultés rencontrées, et de nombreuses actions silencieuses et récurrentes de cordialité, d'amitié, de mains tendues, d'attentions auprès de nos familles, nos voisins, nos aînés ont vu le jour, espérant fortement que les jours meilleurs seront proches.

Nos associations ont tenté à plusieurs reprises de reprendre les activités et à chaque fois, l'ensemble des bénévoles a été rattrapé par la pandémie et les restrictions législatives. De nombreuses manifestations ont dû être annulées, pour certaines au dernier moment et les temps forts de convivialité n'ont pu avoir lieu : le 14 juillet et le feu d'artifice qui rassemble chaque année de très nombreux spectateurs, les marchés de producteurs, de Noël, vide grenier, dîners dansants, kermesse.....Le calendrier des fêtes a été cependant établi avec de nombreuses manifestations, signe de confiance et d'espoir pour 2022.

Au sein de la commune, nous avons connu les mêmes difficultés et malgré les contraintes, nous avons pu tout de même mener à bien le dossier de construction d'un nouveau restaurant scolaire que nous vous détaillons dans les pages qui suivent.

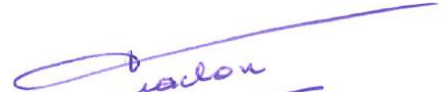
Nous vous présentons un bulletin municipal plus étoffé que les années précédentes afin de retracer le mieux possible la vie de notre commune en 2021 en espérant des jours meilleurs en 2022 avec une reprise de toutes les activités économiques, culturelles, sociales, associatives.....

J'ai une pensée particulière pour tous ceux qui ont été endeuillés, pour tous ceux qui souffrent et qui sont isolés. La situation n'a pas toujours permis de vous accompagner correctement dans vos difficultés. Nous vous assurons cependant de toute notre sollicitude.

A tous, je souhaite une année 2022 remplie de bonheur, de joie, d'espérance, de partage

Que 2022 vous apporte le meilleur !

Bien à vous,


Marie Christine FRACHON
Maire de ROCHETOIRIN

ETAT CIVIL

Naissances

Agathe QUITTET le 19 janvier

Mina NDIAYE le 1^{er} février

Calie POULENAS le 21 février

Lilou ROUVERA le 25 mars

Stella VEYSSILIER le 2 avril

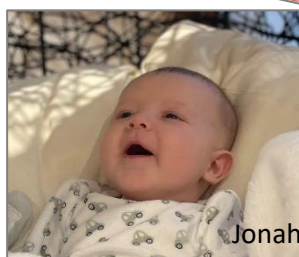
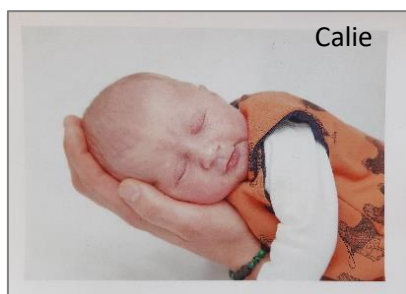
Julia CAVASIN le 27 avril

Isaac KORANIAN le 6 juillet

Zélie BOURDILLON le 12 août

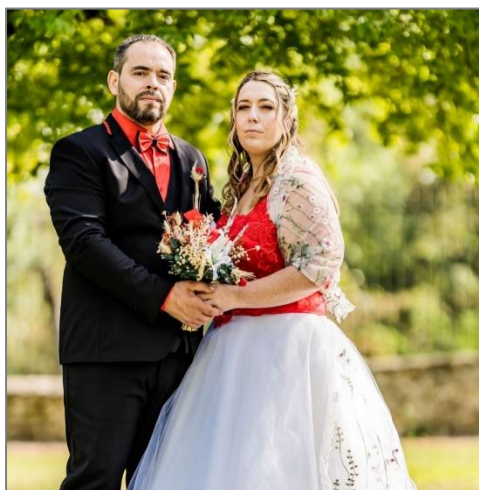
Mélie SERRI le 22 août

Jonah PILLE le 8 octobre



Mariages

Angélique SUZAN et Nenad MILIC
le 25 septembre



Christelle CHOPART et Christian CHEMIN
le 18 décembre

Décès

Isabelle CHEVALIER (née CLARET) le 14 janvier

Jacques VOILAND le 26 octobre



Isabelle Claret

RECENSEMENT

Prévu initialement en 2021 mais reporté pour des raisons de pandémie, [le recensement de la population se déroulera du jeudi 20 janvier au samedi 19 février 2022.](#)

Ce recensement est très important pour notre commune. De sa qualité dépendent le calcul de la population légale, mise à jour chaque année, fin décembre, ainsi que les résultats statistiques concernant les caractéristiques des habitants et des logements : âge, diplômes, nombre de pièces diffusés au mois de juin suivant.

Depuis 2016, la réponse par internet au questionnaire du recensement a beaucoup progressé et en 2020 au niveau national, 62 % de la population recensée a répondu par internet. Ce mode de réponse améliore la qualité du service rendu aux habitants. Bien entendu, la réponse sur questionnaire papier reste possible pour les personnes qui ne peuvent pas utiliser internet.

L'article 3 de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le **secret** en matière de statistiques prévoit que les personnes questionnées sont tenues de répondre aux enquêtes statistiques déclarées obligatoires par l'administration. Le recensement de la population organisé par l'Insee fait partie des **enquêtes obligatoires**. La loi précise néanmoins que les renseignements fournis par les personnes recensées sont protégés par des règles de confidentialité. Les statistiques collectées sont anonymes et les personnes qui y ont accès sont tenues au secret professionnel.

Les agents recenseurs pour notre commune sont Sophie Perez et Brigitte Barbier qui seront porteurs d'une pièce d'identité spécifique, qu'elles devront présenter dans le cadre de leur activité.



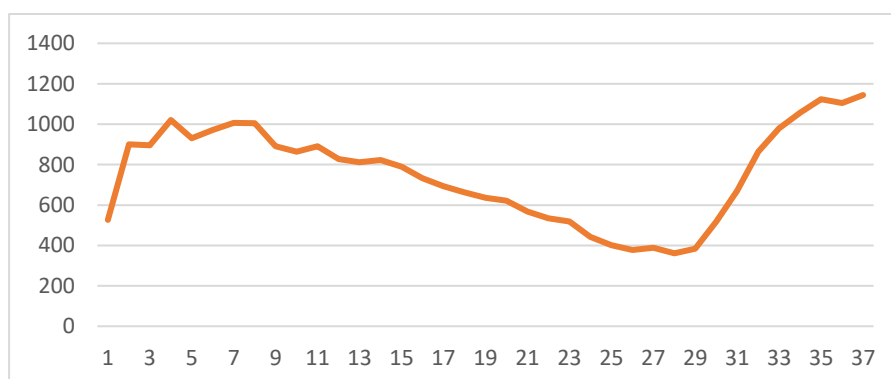
Sophie Perez



Brigitte Barbier

Pour rappel, l'évolution de la population de Rochetoirin de 1800 (526 h) à 2021 (1144 h) est la suivante :

1800	1806	1821	1831	1836	1841	1846	1851	1856
526	901	895	1020	930	971	1006	1004	891
1861	1866	1872	1876	1881	1886	1891	1896	1901
863	890	827	812	822	790	733	693	663
1906	1911	1921	1926	1931	1936	1946	1954	1962
635	621	568	535	519	442	401	378	388
1968	1975	1982	1990	1999	2006	2011	2016	2018
361	384	518	671	863	980	1057	1124	1104



BUDGET

Compte de gestion 2020	Investissement	Fonctionnement	Total
Report 2019	-179 444,34	900 885,20	721 440,86
Affecté investissement		179 500,00	179 500,00
Résultat 2020	176 031,53	232 402,14	408 433,67
Clôture 2020	-3 412,81	953 787,34	950 374,53

Compte administratif 2020	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	145 143,65	618 976,74
Recettes	321 175,18	851 378,88
Résultat	176 031,53	232 402,14

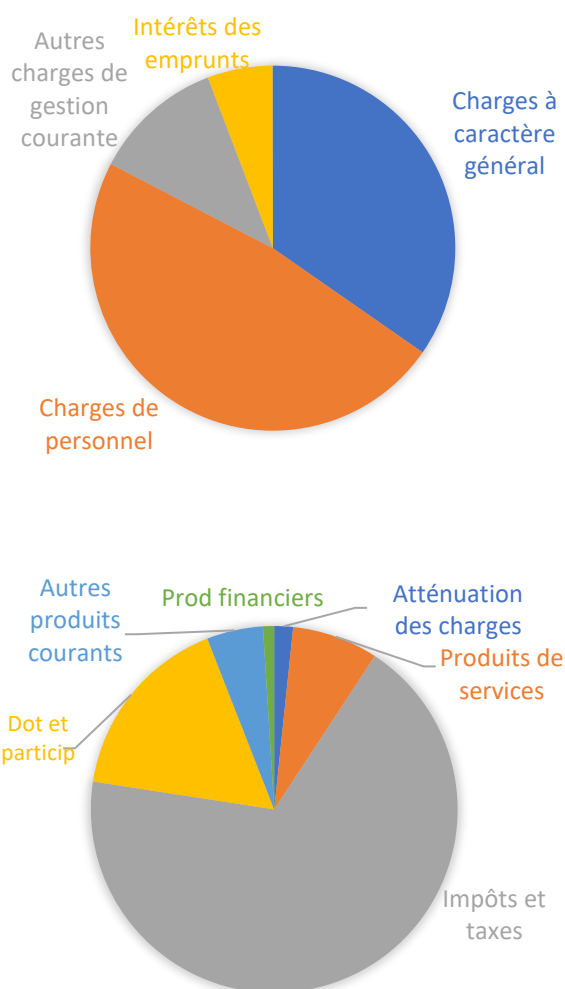
Budget primitif 2021	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	992 972	1 722 480
Recettes	992 972	1 722 480

Taux taxes communales	2019	2020	2021*
Habitations	7.18	7.18	
Foncier bâti	15,58	15,58	15,58 (taux communal) +15,90 (taux départemental)
Foncier non bâti	45,14	45,14	45,14

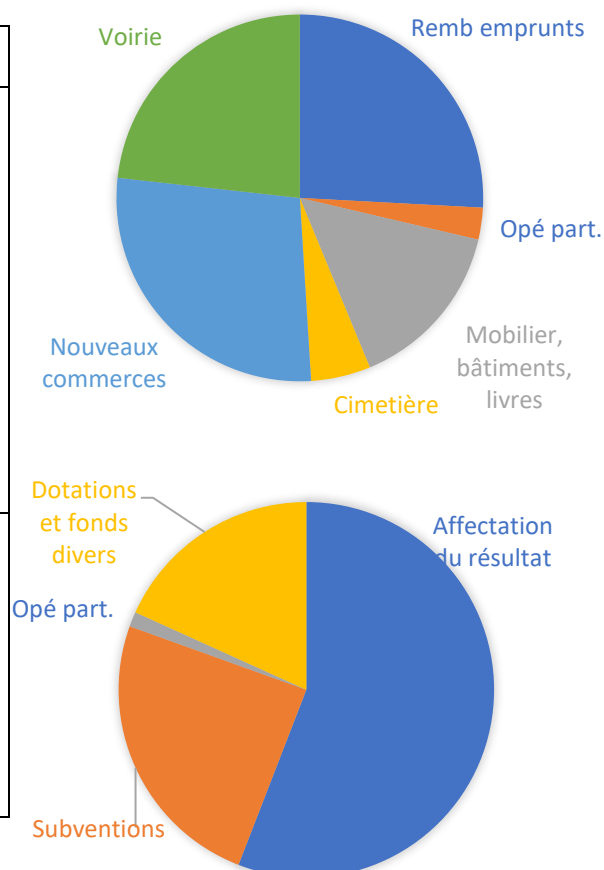
*la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales a pour conséquence l'affectation aux communes de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Compte administratif 2020 détaillé

FONCTIONNEMENT	€	%
Dépenses	618 976,74	100,00
Charges à caractère général	214 433,01	34,64
Charges de personnel	296 553,84	47,91
Autres charges de gestion courante	72 6189,15	11,66
Intérêts des emprunts	35 688,24	5,77
Charges exceptionnelles	112,50	0,02
Recettes	851 378,88	100,00
Atténuation des charges	14 069,36	1,65
Produits des services	64 652,74	7,59
Impôts et taxes	580 501,00	68,18
Dotations et participations	141 562,42	16,63
Autres produits courants	42 245,14	4,96
Produits financiers et exceptionnels	8 348,22	0,98



INVESTISSEMENT	En €	En %
Dépenses	145 143,65	100,00
Remboursement d'emprunts	37 517,79	25,85
Opérations patrimoniales	4 084,00	2,81
Mobilier, bâtiments, livres	21 912,33	15,10
Cimetière	7 633,96	5,26
Nouveaux commerces	40 253,60	27,73
Voirie, réseaux	33 741,97	23,25
Recettes	321 175,18	100,00
Affectation du résultat	179 500,00	55,89
Subventions	79 036,00	24,61
Opérations patrimoniales	4 084,00	1,27
Dotations et fonds divers	58 555,18	18,23



Dépenses par postes (hors frais de personnel)

	2018	2019	2020	2021
AIRE DE JEUX	637.59	2 650.50	936.82	1 176.44
MATERNELLE	6 481.09	7 755.68	5 102.84	8 696.33
ANCIENNE PRIMAIRE	6 575.26	4 131.37	6 062.93	4 693.82
NOUVELLE PRIMAIRE	13 517.67	12 678.24	10 110.00	15 125.65*
CANTINE	40 871.62	41 749.26	33 852.29	42 075.64
EGLISE	3 459.75	23 587.91	5 557.66	4 016.91
MAIRIE	11 616.65	12 665.65	30 614.74	10 941.67
BIBLIOTHEQUE	2 431.79	4 354.68	2 312.93	2 641.04
SALLE DES FETES	9 188.50	10 234.80	9 680.52	7 105.95
STADE VESTIAIRES	7 349.51	4 370.38	3 471.74	3 569.68
STADE D'ENTRAINEMENT	285.86	196.10	96.77	232.94
ENTRETIEN VOIRIE- ELAGAGE -DENEIGEMENT	4 403.93	13 336.00	17 120.68	13 073.67
VOIRIE INVESTISSEMENT	56 933.59	38 880	29 390.75	9 801.36
ECLAIRAGE PUBLIC- ILLUMINATIONS	15 838.92	14 086.25	18 483.85	14 937.30
EMBELLISSEMENT (FLEURS, DECORATIONS)	692.20	305.20	436.5	316.15
APPARTEMENTS	7.73	0.00	0.00	53.32
MATERIEL OUTILLAGE (ACHAT ET ENTRETIEN)	2 688.57	3 528.43	2321.26	2 362.90
VERIFICATIONS TECHNIQUES	3 187.82	2 954.34	2 856.92	3 435.18
ASSURANCES	6 887.53	6 694.07	6 915.03	7 278.10
ACCESSIBILITE DES BATIMENTS	37 228.74			

*Dont acquisition Vidéo Projecteur Interactif 4 099.20 €

INCIVILITES

Les dépôts sauvages se poursuivent. Outre l'indignation que suscitent ces incivilités, l'absence totale de civisme et de respect de notre environnement est condamnable. Des déchetteries existent pourtant et si leur accès est règlementé, le service est gratuit pour un nombre de passages déterminé. Utilisons-les !

Des ordures d'ordures ménagères et matériaux divers ont été déposés récemment en bordure du chemin du Pont de Pierre et des éléments découverts ont permis d'identifier le contrevenant. La commune a déposé plainte et la Gendarmerie a procédé au constat d'infraction.



DELIBERATIONS 2021

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 FEVRIER

- + Boulangerie : renouvellement du bail commercial
- + Renouvellement d'un contrat unique d'insertion
- + Suppression d'un poste d'adjoint technique territorial suite à avancement
- + Renouvellement d'adhésion à l'amicale du personnel intercommunale des VDD
- + Mandat au CDG38 pour négocier un contrat cadre ouvert à l'adhésion facultative des collectivités
- + Convention avec les VDD pour l'achat groupé de masques
- + Convention de partenariat "Label écoles numériques 2020"
- + Péri-scolaire : contrat de maintenance du logiciel Cantine de France
- + Nomination de la commission sociale
- + Convention de partenariat avec le CCAS de Bourgoin-Jallieu pour la téléalarme
- + Règlement d'une facture de la ferme de Reculefort pour des travaux d'entretien de voirie en 2017-2018-2019
- + Rapports annuels 2019 du Syndicat intercommunal des eaux de Dolomieu-Montcarra

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL

- + Compte de gestion 2020
- + Compte administratif 2020
- + Affectation des résultats
- + Budget primitif 2021
- + Taux des taxes communales
- + Durée d'amortissement du compte 2046
- + Signature du bail commercial avec CGM coiffure pour le 3ème local

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN

- + Compte de gestion 2020 du CCAS
- + Compte administratif 2020 du CCAS
- + Projet de construction d'une cantine scolaire : dépôt du permis de construire
- + Sou des écoles : demande de subvention
- + Avis sur le PLUi Est arrêté par les VDD
- + Avenant au contrat avec Alpes Contrôles pour les contrôles techniques des équipements sportifs
- + Convention de fourniture de repas pour le centre de loisirs avec la CCVDD
- + Adhésion du groupement de commande des VDD pour la maintenance du défibrillateur
- + Convention avec les VDD pour le service commune ADS
- + Droit de préemption au titre des Espaces Naturels Sensibles
- + Convention d'occupation avec SPBR1 pour la borne de recharge électrique
- + Bibliothèque : épuration de stocks 2021

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 SEPTEMBRE

- + Recrutement d'un agent des services techniques dans le cadre d'un PEC
- + Participation financière aux charges de fonctionnement du centre médico scolaire de La Tour du Pin

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 OCTOBRE

- + Subventions communales : attributions 2021
- + Associations : subvention pour la location de la salle des fêtes
- + Association Pierrot et Colombine : minoration des frais d'électricité
- + Fourniture d'électricité : adhésion au groupement de commande 2023-2025 proposé par TE38
- + Personnel communal : adhésion au contrat cadre de fourniture de titres restaurant mis en place par le Centre de Gestion de l'Isère
- + Travaux de voirie : demande de subvention au conseil départemental
- + Accueil de loisirs : renouvellement de la convention de fourniture de repas avec la communauté de communes des Vals du Dauphiné
- + Convention de mise à disposition des vestiaires et de stade avec la commune de Cessieu
- + Droit de stationnement : détermination du tarif
- + Dératisation : renouvellement de convention avec Rhône Alpes Désinfection
- + Commission "action sociale" : modification des membres

CONSEIL MUNICIPAL DU 07 DECEMBRE

- + Reprise des résultats du CCAS
- + Décision modificative au budget 2021
- + Prise en charge des dépenses d'investissement avec le vote du budget 2022
- + Associations : subvention pour la location de la salle des fêtes
- + Salle des fêtes : précision concernant les tarifs
- + Recensement général de la population 2022 : rémunération des agents recenseurs
- + Réseau d'Aide Spécialisé aux Elèves en Difficulté : convention de participation financière avec la commune de Morestel
- + Bibliothèque : remboursement de frais kilométriques des bénévoles
- + Bibliothèque : dispositions pour l'accueil scolaire
- + Bibliothèque : épuration de stock 2021
- + Logement : convention précaire d'occupation pour le T4
- + Projet de cantine scolaire : convention de servitude avec Enedis



DEMARCHES ADMINISTRATIVES

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les trois mois qui suivent leur seizième anniversaire. Vous devez vous munir du livret de famille et de la carte d'identité.

Il vous sera alors remis une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver et qui sera réclamée pour l'inscription aux examens, permis de conduire.

Les données faciliteront votre inscription sur les listes électorales, dès 18 ans, si les conditions légales sont remplies.

Vous recevrez ensuite une convocation afin de participer à la Journée Défense et Citoyenneté.

Attention, au cours de l'année 2020, des JDC ont pu être suspendues ou reportées en raison de la crise sanitaire. Renseignez-vous sur le site www.majdc.fr.

CARTES GRISES ET PERMIS DE CONDUIRE

Dans le cadre de la modernisation et de la simplification administrative, il n'est plus nécessaire de vous déplacer en Sous-préfecture pour faire établir votre carte grise ou votre permis de conduire.

Pour la carte grise vous devez vous rendre sur le site : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En ce qui concerne le permis de conduire, le site concerné est

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

LISTE ELECTORALE

Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au sixième vendredi précédant le premier tour d'un scrutin électoral et non plus jusqu'au 31 décembre de l'année précédente.

Pour rappel, pour tout nouvel arrivant dans la commune, **l'inscription sur la liste électorale ne se fait pas automatiquement**. Il suffit de remplir l'imprimé de demande en mairie et fournir sa carte d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile. Il est également possible de s'inscrire en ligne sur le site www.service-public.fr.

Pour les jeunes ayant 18 ans dans l'année, leur inscription se fait automatiquement grâce aux informations transmises par l'Insee, suite au recensement militaire. **Attention, il est tout de même indispensable de vérifier à la mairie si vous êtes bien inscrit**. En cas de déménagement après le recensement militaire et avant les 18 ans, le jeune doit s'inscrire de lui-même à la mairie de son nouveau domicile.

Un nouveau service a été mis en place. **Vous pouvez vérifier votre inscription sur la liste électorale de votre commune** sur le site internet www.service-public.fr

Dates des élections présidentielles et législatives en 2022 : Les élections présidentielles se tiendront les 10 et 24 avril 2022, avec une date limite d'inscription sur les listes électorales au vendredi 4 mars 2022. Les élections législatives se tiendront les 12 et 19 juin 2022, avec une date limite d'inscription sur les listes électorales au vendredi 6 mai 2022. Ces dates seront confirmées par les arrêtés de convocation des électeurs.

N'oubliez pas, même si la carte électorale n'est pas nécessaire pour voter, **la présentation d'une pièce d'identité est obligatoire** (carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte vitale avec photo....).

CARTES NATIONALES D'IDENTITE ET DE PASSEPORT

Depuis août 2021, la carte nationale d'identité est désormais au format carte bancaire et est valable 10 ans afin de respecter l'harmonisation au niveau européen. La durée de validité des cartes d'identité délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 reste prolongée automatiquement de 5 ans si vous étiez majeur au moment de l'établissement de la carte. Aucune démarche n'est à faire pour prolonger ce délai. En revanche, en cas de départ à l'étranger, renseignez-vous sur le site www.diplomatie.gouv.fr rubrique service aux citoyens pour savoir si le pays de destination accepte votre carte nationale d'identité.

Les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports ne sont plus délivrées par votre commune de domicile. Seules les mairies équipées d'un dispositif de recueil biométrique pourront enregistrer vos dossiers. Les communes les plus proches pour déposer votre demande de carte d'identité ou de passeport : La Tour du Pin, Bourgoin-Jallieu, L'Isle d'Abeau, Morestel, Le Pont de Beauvoisin.

Pour faire une demande de carte nationale d'identité ou de passeport, vous devez effectuer une pré-demande en ligne sur le <https://ants.gouv.fr>. Après avoir imprimé votre demande (ou à défaut noté le numéro d'enregistrement), vous pouvez vous rendre dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil biométrique auprès de laquelle vous aurez préalablement pris rendez-vous, afin de finaliser votre demande. Le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N19810> vous permet de connaître les pièces à fournir pour toute demande de titre.

Attention, la mairie de La Tour-du-Pin ne fournit plus de dossier CERFA papier, l'utilisateur doit se présenter obligatoirement avec la pré-demande ANTS. Pour les usagers dépourvus d'internet, vous pouvez vous adresser aux maisons de services de Le Pont-de-Beauvoisin au 04-76-32-71-99 ou de La Tour-du-Pin dans les locaux des Vals du Dauphiné au 04-74-97-05-79, recevant uniquement sur rendez-vous.

AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE

Depuis 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné par l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire. Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal).

L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni des documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport accompagné éventuellement d'un visa si le pays de destination l'exige (à vérifier en consultant [les fiches pays du site www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr))
- Photocopie de la carte d'identité ou passeport du parent signataire
Le titre doit être valide ou périmé depuis moins de 5 ans
- Original du formulaire cerfa n°15646*01 signé par la personne titulaire de l'autorité parentale

Attention, COVID-19 restrictions des déplacements internationaux. De nombreux pays ont mis en place des mesures pour réduire les déplacements internationaux. Consultez le site pour avoir des informations par pays www.diplomatie.gouv.fr.

Direction Départementale des Finances Publiques de l'Isère : nouvelles modalités d'accueil du public

A compter du 1^{er} janvier 2022, les guichets des Centres des Finances Publics seront ouverts à l'accueil physique des particuliers. Lorsque les conditions matérielles le permettront les usagers pourront se voir proposer un accompagnement à l'utilisation des services en ligne.

Pour la Tour du Pin :

- Service des impôts des particuliers : de 8h30 à 12h le lundi, mardi, jeudi et de 8h45 à 11h45 le vendredi
- Service des impôts des entreprises : exclusivement sur rendez-vous
- Trésorerie : de 8h30 à 12h le lundi, mardi, jeudi et de 8h45 à 11h45 le vendredi

L'après-midi, les usagers bénéficieront d'un accueil personnalisé sur rendez-vous téléphonique, afin d'éviter les déplacements qui ne seraient pas nécessaires. La prise de rendez-vous se fait sur le site internet www.impôts.gouv.fr, via le compte de l'utilisateur ou directement sur la page d'accueil dans la rubrique « contact ».

**Enfants en danger ?
Parents en difficulté ?**
Le mieux, c'est d'en parler !



ALLÔ ENFANCE EN DANGER

Photo EyeD / 01 48 48 04 54

Besoin d'aide ? Sur notre site :



 **www.allo119.gouv.fr** 

EXTINCTION NOCTURNE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

DONNEZ-NOUS VOTRE AVIS !



De très nombreuses communes françaises pratiquent déjà l'extinction partielle de l'éclairage public. Pourquoi pas Rochetoirin ?

Ce court questionnaire a pour but de nous interroger collectivement sur la pertinence de maintenir l'éclairage public allumé toute la nuit et mettre en évidence les modalités et bénéfices d'une extinction nocturne. Merci de nous donner votre avis et **adresser votre réponse à la mairie avant fin janvier 2022.**

Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?

☐ 18-30 ans ☐ 31-50 ans ☐ 51-69 ans ☐ Plus de 70 ans

Habitez-vous à moins de 30 mètres d'un point d'éclairage public ? ☐ Oui ☐ Non

Selon vous, quels seraient les effets d'une extinction nocturne sur les sujets suivants (de 0-aucun effet à 3-effets très importants) ?

	0	1	2	3
Economies d'énergie, diminution des gaz à effet de serre	☐	☐	☐	☐
Protection de la faune et de la flore	☐	☐	☐	☐
Réduction de la pollution lumineuse	☐	☐	☐	☐
Protection de la santé humaine	☐	☐	☐	☐
Sécurité des personnes et des biens	☐	☐	☐	☐
Sécurité des déplacements	☐	☐	☐	☐
Economies financières pour la commune	☐	☐	☐	☐

Selon vous, quel serait l'horaire d'extinction le plus adapté ?

☐ 22h30 ☐ 23h00 ☐ 23h30 ☐ Minuit

Selon vous, quel serait l'horaire d'allumage le plus adapté ?

☐ 4h30 ☐ 5h00 ☐ 5h30 ☐ 6h00

Autres précisions ou remarques :

.....

.....

.....

.....

.....

Des actions en faveur de la nature et de la biodiversité

Dans le cadre de la « Trame Verte et Bleue » du Contrat unique signé avec l'Epage de la Bourbre, la Communauté de communes œuvre pour la préservation de la biodiversité et la restauration des milieux sur le territoire des Vals du Dauphiné.

Avec ses partenaires, elle met en place différentes actions comme la construction de « corridors écologiques » permettant d'assurer la continuité des réseaux et faciliter, ainsi, la circulation, l'alimentation et la reproduction des espèces animales.

Les Vals du Dauphiné organisent également des journées d'animations mêlant balades et conférences toujours sur le thème de la biodiversité comme celle qui a eu lieu le 23 octobre dernier dans la Forêt de Vallin à Torchefelon.



Construction d'une passerelle à St Clair de la Tour



Animation dans la forêt de Vallin : départ d'une des balades

Les rendez-vous prisés des Ens

La Communauté de communes gère 13 Espaces naturels Sensibles sur le territoire, avec le soutien financier et technique du Département de l'Isère. Le classement d'un site en ENS permet de le préserver et d'assurer la sauvegarde des habitats naturels.

En plus des aménagements de protection, le service Environnement des VDD organise, dans certains de ces sites, des événements festifs et ludiques avec des ateliers, des expositions, des balades... Tout un programme de sensibilisation pour découvrir la faune et la flore et les moyens pour les préserver.



Pont du Gua, St André le Gaz

Consultez régulièrement notre site internet ou notre page Facebook pour connaître les dates et lieux de ces rendez-vous.

+ d'infos sur les ENS :

<https://www.valsdudauphine.fr/vos-services/environnement/espaces-naturels/>



CISPD : Le changement d'année rime avec réunion plénière



Remise des diplômes du parcours citoyens

En novembre 2021, en présence des représentants de l'Etat, Daniel Giordani, coordonnateur du Conseil Intercommunal de Prévention de la Délinquance, a présenté l'ensemble des actions réalisées sur les 36 communes pour prévenir toute forme d'insécurité (routière, intra-familiale...) à laquelle les jeunes ou moins jeunes peuvent être confrontés. Le CISPD propose également des initiatives dans le domaine de la prévention de la délinquance, comme le parcours citoyen. Il dispose aussi d'un centre de stage pour organiser les sessions à caractères judiciaires.



Retrouvez toutes les actions dans l'agenda mensuel du CISPD, disponible sur notre site : <https://www.valsdudauphine.fr/vos-services/securite-et-prevention-cispd/>

Les activités pour les jeunes de 3 à 17 ans

L'ensemble de nos animateurs sont sur le pont toute l'année pour proposer aux jeunes du territoire des animations variées.

Avant chaque période de vacances scolaires, les programmes « enfance et jeunesse » vous sont dévoilés via la page Facebook et le site de la collectivité. Vous y trouverez aussi toutes les activités proposées les mercredis et les samedis, pendant les périodes scolaires.



Activités au Centre de loisirs de Cessieu



Sortie Via Ferrata avec le service jeunesse

Petite enfance : le RAM change de nom

Ne soyez pas étonné si vous entendez désormais parler du Relais Petite Enfance (RPE) au lieu du Relais Assistants Maternels (RAM) !

Un changement de nom au niveau national, notamment motivé par le fait que le RAM semble s'adresser uniquement aux assistants maternels, alors qu'il accompagne également les parents, futurs parents et gardes à domicile.

Nos animateurs et animatrices assurent les mêmes missions de conseils et vous proposent tout un panel d'animations : conférences, expositions, réunions d'infos...



+ d'infos sur notre site

<https://www.valsdudauphine.fr/vos-services/petite-enfance/le-relais-petite-enfance/>

Le Projet Alimentaire Territorial

Le projet Alimentaire Territorial des VDD a commencé officiellement le 15 septembre dernier, lors d'une soirée qui a eu lieu à la salle polyvalente de Saint André le Gaz.

Près de 80 personnes étaient au rendez-vous : agriculteurs, commerçants, élus, citoyens, entrepreneurs... Une première étape réussie qui présage le meilleur pour les étapes à venir. Si, comme eux, vous souhaitez à votre tour "Mettre la main à la PAT", rejoignez le mouvement !



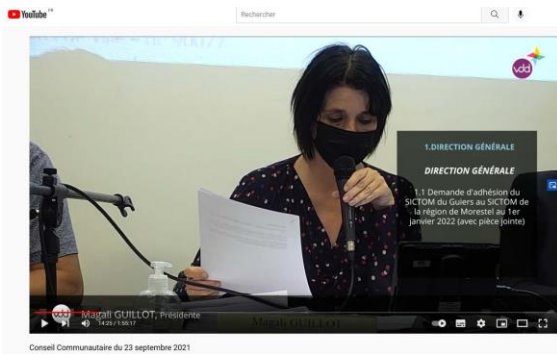
Soirée de lancement du PAT le 15 septembre 2021



Les infos sur le projet alimentaire sur le site :

<https://www.valsdudauphine.fr/la-collectivite/les-grands-projets/le-projet-alimentaire-territorial/>

Retransmission des Conseils communautaires



Depuis septembre, les réunions du Conseil communautaire sont retransmises en direct sur Youtube, avec une forme revue et modernisée.

Le "replay" des séances est accessible sur le site des VDD, tout comme le résultat des votes.

L'Office du tourisme des VDD

Sortir, visiter, s'amuser dans les VDD ? Retrouvez, tous les mois, le programme des activités sur le site du tourisme ou dans les points de dépôt habituels.



Toutes les infos sur le site du tourisme : <https://tourisme-valsdu-dauphine.fr/>



Le PLH a été adopté !

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) vise à construire la politique de l'habitat des Vals du Dauphiné. Sa version finale a été votée au conseil communautaire de septembre dernier.

Il se compose d'un diagnostic et d'un programme d'actions structuré autour de 3 orientations :

- Valoriser le bâti ancien, les centres-villes et les centres-bourgs
- Orienter la production de logement vers les besoins insatisfaits
- Accompagner les ménages en difficulté de logement



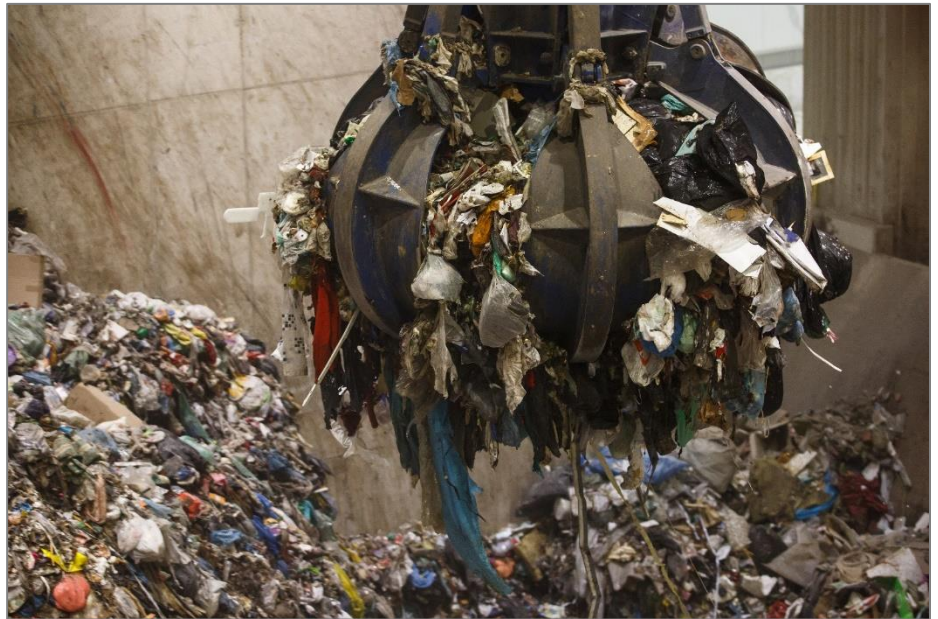
+ de détails :

<https://www.valsdudauphine.fr/vos-services/logement-et-habitat/>

La gestion des déchets ménagers est un enjeu écologique majeur de la décennie.

Conscients de la nécessité d'agir en faveur de l'environnement, 86% des habitants du territoire déclarent trier leurs déchets. Mais peut-on aller plus loin ?

Le SICTOM de la Région de Morestel devenu SYCLUM est un établissement public qui assure au quotidien la gestion des déchets, dans un souci constant de respect de la réglementation et de maîtrise des coûts. En tant qu'établissement public, le syndicat ne fait pas de bénéfices, l'usager ne paie que le service par le biais de la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères).



Une politique locale ambitieuse

La gestion des déchets s'organise au niveau de l'intercommunalité et à partir du 1^{er} janvier 2022 une réorganisation territoriale des syndicats de collecte du Nord Isère va s'opérer pour correspondre exactement aux territoires des communautés de communes et assurer ainsi une meilleure cohérence des politiques locales.

Le nouveau syndicat baptisé SYCLUM va voir le jour, couvrira la totalité des territoires des communautés de communes des Balcons du Dauphiné, des Vals du Dauphiné et de Val Guiers.

Un service pour le territoire

Le syndicat se structure et s'organise sur le territoire afin d'assurer la collecte et le traitement de plus de 87 000 tonnes de déchets par an produits par un peu plus de 150 000 habitants.

Une réflexion globale menée sur 2021 a permis d'harmoniser les pratiques, jusque-là différentes d'un territoire à l'autre, de sécuriser les circuits de collectes et de garantir à chaque usager une équité de traitement.

Combien coûte la gestion des déchets ?

En 2020, **une tonne d'ordures ménagères** collectée à votre porte et incinérée avec valorisation énergétique à l'usine de Bourgoin-Jallieu a coûté **242 €**.

En comparaison, **une tonne de déchets apportée en déchèterie** a coûté **130 €** et **une tonne de déchets recyclables** **111 €**.

Combien ça coûte aux usagers ?

En 2020, les ordures ménagères collectées à votre porte et incinérées avec valorisation énergétique à l'usine de Bourgoin-Jallieu ont coûté 52 € par habitant.

En comparaison, les déchets apportés en déchetterie ont coûté 22 € par habitant et les déchets recyclables collectés dans les Points d'Apport Volontaires 7,50 € par habitant.

Le coût de traitement des ordures ménagères va encore augmenter d'ici à 2025 en raison de l'évolution d'une taxe sur les activités polluantes (TGAP). La solution du recyclage reste la pratique financière et écologique la plus efficace.

Pour aller plus loin

Dans les prochains mois, les élus du syndicat vous proposeront de nouvelles actions, avec comme objectif de réduire les ordures ménagères et augmenter le tri :

- Séparation des déchets alimentaires (Bio déchets) qui peuvent se composter
- Simplification des consignes de tri
- Réflexion sur une facturation plus équitable

En devenant acteur de la gestion de ses déchets, chaque habitant du territoire pourra participer activement à l'atteinte des objectifs ambitieux que nous avons fixés. Et c'est seulement à cette condition que nous pourrions maîtriser les coûts de collecte.

Il faut garder à l'esprit que le meilleur déchet est celui qu'on ne fait pas

SYCLUM

LE BON GESTE · LE BON SENS

CALENDRIER DE COLLECTE 2022

& Ordures ménagères
déchets recyclables

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI



BACS VERTS
Ordures
Ménagères



BACS JAUNES
Tous les
15 jours

Sortir sa poubelle la veille
c'est s'assurer de ne pas rater
la collecte

UN DOUTE ? N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER
04 74 80 10 14 – contact@syclum.fr

RETROUVEZ TOUTES LES INFOS SUR
www.syclum.fr

ROCHETOIRIN

En orange : changement de jour de collecte en raison d'un jour férié

Mois	Jour	Type de Déchet
JAN.	MER 05	ordures ménagères
	MER 12	ordures ménagères
	JEU 13	bacs jaunes
	MER 19	ordures ménagères
	MER 26	ordures ménagères
JAN.	JEU 27	bacs jaunes
	FÉV.	MER 02
MER 09		ordures ménagères
JEU 10		bacs jaunes
MER 16		ordures ménagères
MER 23		ordures ménagères
FÉV.	JEU 24	bacs jaunes
	MARS	MER 02
MER 09		ordures ménagères
JEU 10		bacs jaunes
MER 16		ordures ménagères
MER 23		ordures ménagères
MARS	JEU 24	bacs jaunes
	AVRIL	MER 06
JEU 07		bacs jaunes
MER 13		ordures ménagères
JEU 21		ordures ménagères
JEU 22		bacs jaunes
AVRIL	MER 27	ordures ménagères
	MAI	MER 04
JEU 05		bacs jaunes
MER 11		ordures ménagères
MER 18		ordures ménagères
JEU 19		bacs jaunes
MAI	MER 25	ordures ménagères
	JUN	MER 01
JEU 02		bacs jaunes
JEU 09		ordures ménagères
MER 15		ordures ménagères
JEU 16		bacs jaunes
JUN	MER 22	ordures ménagères
	MER 29	ordures ménagères
	JEU 30	bacs jaunes
JUL.	MER 06	ordures ménagères
	MER 13	ordures ménagères
	JEU 15	bacs jaunes
	MER 20	ordures ménagères
	MER 27	ordures ménagères
JUL.	JEU 28	bacs jaunes
	AOÛT	MER 03
MER 10		ordures ménagères
JEU 11		bacs jaunes
JEU 18		ordures ménagères
MER 24		ordures ménagères
AOÛT	JEU 25	bacs jaunes
	MER 31	ordures ménagères
	SEP.	MER 07
JEU 08		bacs jaunes
MER 14		ordures ménagères
MER 21		ordures ménagères
JEU 22		bacs jaunes
SEP.	MER 28	ordures ménagères
	OCT.	MER 05
JEU 06		bacs jaunes
MER 12		ordures ménagères
MER 19		ordures ménagères
JEU 20		bacs jaunes
OCT.	MER 26	ordures ménagères
	NOV.	JEU 03
JEU 04		bacs jaunes
MER 09		ordures ménagères
MER 16		ordures ménagères
JEU 17		bacs jaunes
NOV.	MER 23	ordures ménagères
	MER 30	ordures ménagères
	DÉC.	JEU 01
MER 07		ordures ménagères
MER 14		ordures ménagères
JEU 15		bacs jaunes
MER 21		ordures ménagères
DÉC.	MER 28	ordures ménagères
	JEU 29	bacs jaunes

BÂTIMENTS, ESPACES VERTS

L'ensemble des bâtiments communaux (groupe scolaire, salle des fêtes, mairie, église, espace Rabatel) a fait l'objet d'une remise aux normes électriques pour être en conformité avec les dernières réglementations. En particulier tous les blocs autonomes d'éclairage de sécurité (BAES) sont maintenant des blocs à LED et plusieurs circuits ainsi que les détecteurs de fumée ont été repris.



Eglise



Afin de faciliter le réarmement en cas d'orage, les disjoncteurs protégeant les cloches ont été remplacés. Ceci a conduit à la mise en place d'une nouvelle horloge de commande des sonneries.

Il a fallu également, pour des raisons de sécurité, changer deux échelles qui permettent l'accès au sommet du clocher.



Nos commerces

Le bâtiment abritant les commerces est maintenant complètement terminé. Les derniers travaux, en début d'année 2021, ont vu l'extension de "Mon petit salon" (coiffure). Ce doublement de surface a été l'opportunité pour proposer de nouveaux services. La municipalité souhaite pleine réussite à ce petit salon devenu grand.

Salle des fêtes

Des travaux sont actuellement en cours pour modifier le système de gestion du chauffage de ce bâtiment et permettre ainsi des économies d'énergie.

Joël Rondet, adjoint aux bâtiments

Les agents techniques à l'oeuvre

Création de nouveaux casiers à chaussons pour l'école maternelle



Sécurisation des jeux pour enfants

Avant



Après



Avant



Après



Avant



Après



Un nouveau restaurant scolaire



L'actuelle cantine scolaire de Rochetoirin est intégrée au bâtiment de la salle des fêtes et malgré un agrandissement en 2005 dans une salle de réunion pour faire face à l'augmentation du nombre de rationnaires, les locaux sont exigus.

Aujourd'hui, une centaine d'élèves déjeunent quotidiennement à la cantine et la proportion de « maternelle » croît chaque rentrée scolaire. Les deux salles de restauration (maternelle /élémentaire) sont désormais trop petites et un « jonglage » entre les services est souvent nécessaire pour équilibrer les effectifs.



De plus, la cuisine n'est plus adaptée car les repas ne peuvent plus être confectionnés sur place et sont livrés en liaison froide par un prestataire extérieur. Les besoins en matériel et mobiliers sont donc différents et la configuration des locaux doit être revue en conséquence.

Enfin, la distance entre la cantine et l'école pose un important problème de sécurité, d'une part

pour l'encadrement des élèves de plus en plus nombreux et d'autre part à cause de la vitesse et de l'incivilité des véhicules empruntant la route départementale que doivent traverser les enfants.

Sans oublier les conséquences de la pandémie sur l'organisation des cantines scolaires tant au niveau des brassages devenus interdits et des distanciations à respecter qui nécessitent des surfaces de plus en plus importantes.

Pour toutes ces raisons, l'équipe municipale a souhaité construire une nouvelle cantine scolaire dans l'enceinte de l'école. La configuration du terrain disponible permettait d'intégrer le projet en occupant une partie du préau qui doit être agrandi en compensation.

Le choix d'un bâtiment moderne avec ossature bois et à faible consommation énergétique s'est imposé naturellement, dans l'esprit de l'école élémentaire construite en 2012. Tout au long de l'étude, les impératifs de luminosité, de fonctionnalité, d'acoustique et de confort thermique ont été présents afin d'apporter aux utilisateurs des conditions d'accueil les meilleures possibles.

De nombreux échanges ont eu lieu tant avec des professionnels qu'avec les utilisateurs (personnels de cantine, enseignants, parents ...), des visites de restauration scolaire ont permis d'affiner notre projet...

Une commission spécifique pour le suivi de l'opération a été créée au sein de laquelle siègent outre le maire, l'ensemble des adjoints, les conseillers municipaux intéressés et le directeur de l'école et le projet a été présenté aux parents siégeant au sein du conseil d'école, la pandémie ne permettant pas des réunions avec trop de participants.

Les demandes de subventions ont été transmises auprès de l'Etat, du Département et nous attendons les notifications officielles.



URBANISME

La communauté de communes des Vals du Dauphiné est couverte par 2 PLUi :

Préalablement à la fusion en 2017, les 4 communautés de Communes étaient engagées dans l'élaboration d'un Plui (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal – projet global d'aménagement).

Le niveau d'avancement étant différent, il a été décidé de scinder en 2 parties le PLUi des Vals du Dauphiné.

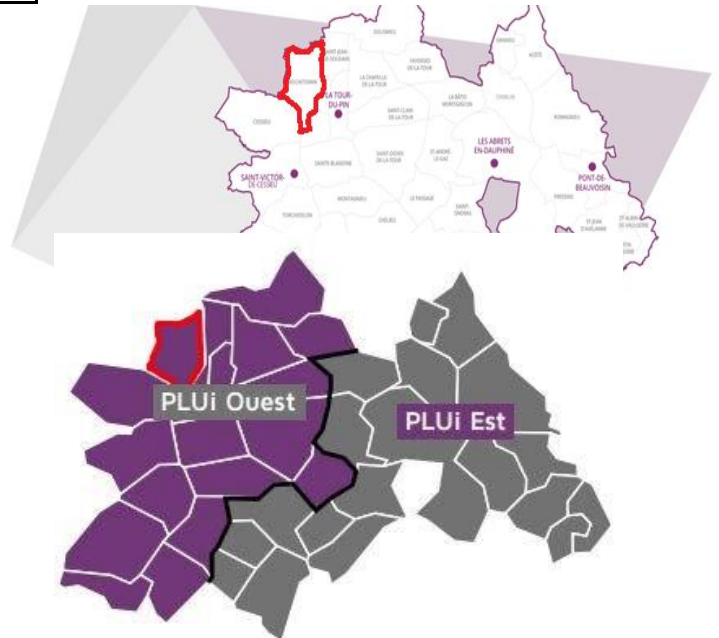
- PLUi Est
en cours d'élaboration :
enquête publique en janvier /février 2022 avant
son approbation.

- PLUi Ouest
dont notre commune dépend, a été approuvé par délibération du Conseil Communautaire en date du 19 décembre 2019, et est applicable depuis le 13 janvier 2020.
Il a fait l'objet en 2021 d'une modification n°1.
Cette modification en cours, ne peut prendre en compte que des observations mineures de forme et en aucun cas des changements réels de nature de la zone (passage zone A en zone U par exemple)
Il faudra pour cela attendre une révision du document d'urbanisme.

En 2021, ont été déposés :

- 13 permis de construire et 2 permis de construire modificatifs
- 37 déclarations préalables
- 40 certificats d'urbanisme.
- 4 Permis d'Aménager
- 4 Autorisations de Travaux (Etablissement Recevant du Public)

Quels que soient vos projets de nouvelles constructions, ou de modifications de constructions existantes, merci de vous rapprocher en amont de la mairie pour obtenir les autorisations nécessaires en concordance avec les prescriptions du PLUi .



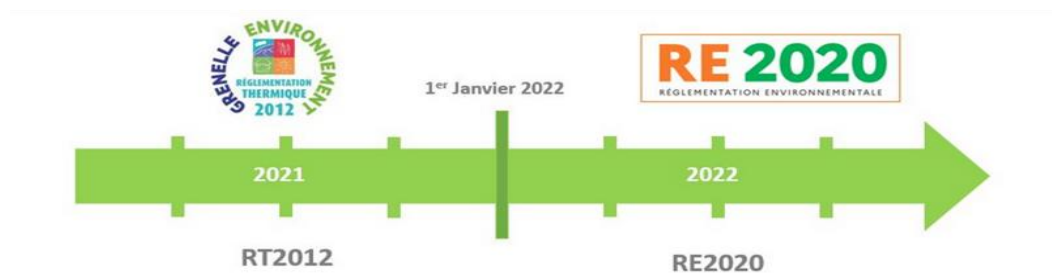
**Entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2022 d'une nouvelle réglementation thermique pour les logements neufs (ou existants faisant l'objet d'une rénovation).
Les maisons déjà existantes ne sont donc pas concernées.**

LA REGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE 2020 (RE2020)



Son objectif est de poursuivre l'amélioration énergétique et de confort des constructions, tout en diminuant leur impact carbone.

La RE 2020 va donc permettre le développement de bâtiments plus respectueux de l'environnement, en prenant en compte l'empreinte environnementale globale soit l'ensemble des émissions du bâtiment sur son cycle de vie, de la phase de construction à la fin de vie (matériaux de construction, équipements), en passant par la phase exploitation (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, ...).



Dans un premier temps, elle concerne les 4 typologies de bâtiments les plus représentés : les maisons individuelles, les logements collectifs, les bureaux et les bâtiments d'enseignement primaire et secondaire.

Dans un second temps, elle concernera les bâtiments tertiaires spécifiques : hôtels, commerces, gymnases.

En effet, avec 44 % de la consommation en France, le secteur du bâtiment est encore aujourd'hui le secteur le plus énergivore, devant les transports et l'industrie.

Il est également responsable de près de 25 % de émissions de CO².

Ce constat est d'autant plus alarmant que l'on est loin d'atteindre les chiffres fixés par la loi européenne sur le climat : la neutralité carbone d'ici 2050.

(La neutralité carbone implique un équilibre entre les émissions de carbone et l'absorption du carbone de l'atmosphère par les puits de carbone. Pour atteindre des émissions nettes nulles, toutes les émissions de gaz à effet de serre dans le monde devront être compensées par la séquestration du carbone).

La RE 2020 devrait nous permettre de mettre un coup d'accélérateur et de tenter d'atteindre cet objectif ambitieux.

Depuis 1974, 6 réglementations thermiques se sont succédées, et ont été de plus en plus exigeantes :

La RE 2020 donc, va plus loin que les précédentes en termes d'exigence de performances énergétiques.

Pour avoir une idée de ce que cela signifie, voici l'impact des différentes normes thermiques sur la consommation des maisons :

- RT 2005 : maison à faible consommation énergétique
- RT 2012 : Maison passive (Bâtiment basse consommation - BBC)
- RT (RE) 2020 : maison à énergie positive (BEPOS)
- C'est un bâtiment qui produit plus d'énergie (électricité, chaleur) qu'il n'en consomme.



Construire des habitations très haute performance thermique est devenu une obligation.

La RE 2020, elle a pour objectif la mise en œuvre du concept de BEPOS, pour bâtiment à énergie positive.

Ces constructions sont ainsi qualifiées car elles consomment moins d'énergie qu'elles n'en produisent, grâce à des solutions techniques (pour le toit, les murs, les fenêtres, etc...) permettant l'accumulation et la restitution de chaleur et la production d'électricité.

La RE 2020, poursuit 3 objectifs principaux :

- faire face au changement climatique, avec des logements moins froids en hiver et plus frais en été ;
- réduire la consommation énergétique, avec des habitations bien isolées et bien exposées ;

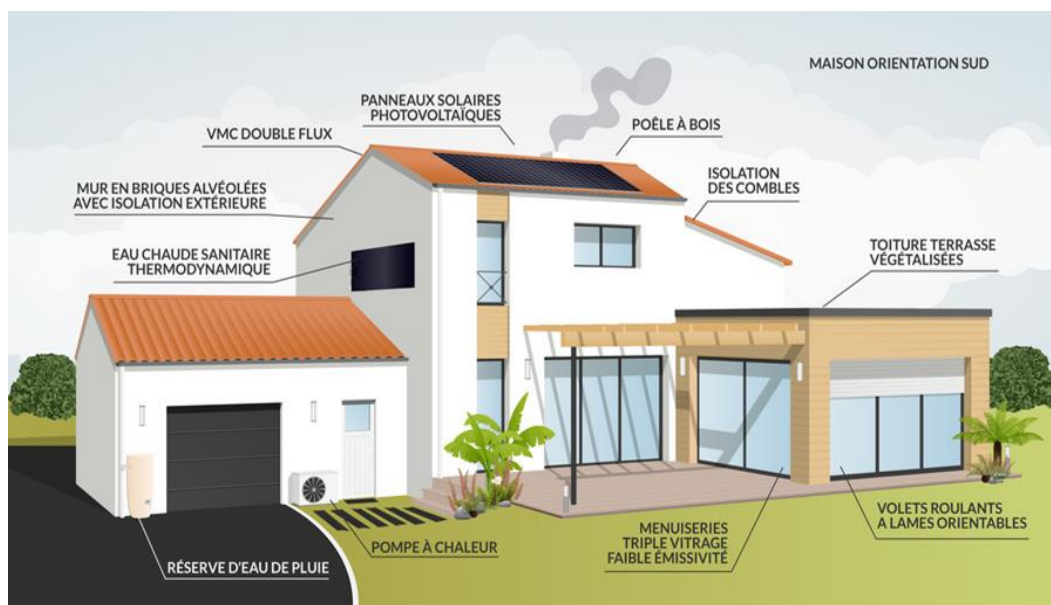
- limiter l'impact environnemental, en réduisant l'utilisation de l'énergie primaire et en exigeant le recours aux énergies renouvelables.

Une construction RE 2020 sera plus onéreuse qu'une construction RT 2012. Cependant l'investissement de départ est rapidement rentabilisé à travers les économies sur les factures dès la première année.

La différence entre la RT 2012 et la RT 2020 :

La RE 2020 est une version améliorée de la RT 2012 avec de petites nouveautés.

On ne parle plus des bâtiments à basse consommation (BBC) mais de bâtiments à énergie positive (BEPOS). Les limites de consommation imposées, grâce à une bonne isolation, n'étant plus suffisantes, l'objectif est de produire de l'énergie. De ce fait, les nouvelles constructions vont non seulement devoir réduire leur consommation mais créer leur propre énergie.



DEMATÉRIALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Au 1^{er} janvier 2022, la SVE (saisine par voie électronique) s'appliquera aux demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables et certificats d'urbanisme), avec l'obligation pour toutes les communes d'avoir la capacité de recevoir ces dernières sous forme dématérialisée, dans une démarche simplifiée et sans frais. Celles de plus de 3 500 habitants devront également assurer leur instruction sous forme dématérialisée.

Le dépôt en ligne c'est :

- Un service accessible à tout moment et où que vous soyez,
- Un gain de temps et d'argent
- Une démarche plus écologique
- Plus de transparence sur le traitement de vos demandes

Pour réaliser vos démarches d'urbanisme, la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné met à disposition à compter du 1^{er} janvier 2022, un service en ligne sécurisé, gratuit et facilement accessible.

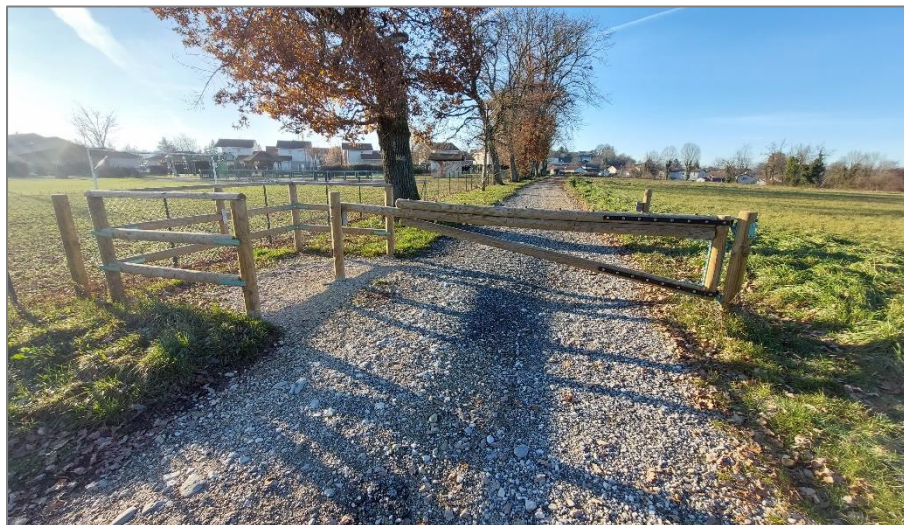
Comment faire ?

- Je me rends sur le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) à l'adresse suivante : <https://gnau18.operis.fr/valsdudauphine/gnau/>
- Je créer mon compte avec la possibilité d'utiliser mes identifiants « Franceconnect »
- Je choisis le dossier que je souhaite déposer et je complète le CERFA directement en ligne tel que proposé par le GNAU
- J'édite et je joins l'ensemble des pièces nécessaires à son instruction
- Je le dépose en suivant les instructions du GNAU
- Une fois déposée, votre demande sera transmise aux services d'instruction par voie dématérialisée.

Le dépôt en ligne est un nouveau service offert aux usagers mais n'est pas une obligation pour vous. Nous continuerons à vous accueillir en mairie pour recevoir vos demandes papiers ou envoyées par courrier, avec les mêmes délais légaux de traitement de vos demandes.

Renée Beaugelin, adjointe à l'urbanisme

VOIRIE



Deux barrières réalisées par nos techniciens Jean-Marie et Jérôme (aujourd'hui remplacé par Hedi) ont été posées en début d'année rue de la Ravette pour sécuriser la voie et l'accès au parc.

Ce sont eux qui dans le courant de l'année ont rebouché les nids de poule sur nos routes et nettoyés les regards souvent encombrés à la suite des grosses pluies et aux gros orages.

Début juin 2021, le **PATA** (enrobé à chaud) a été réalisé par la société EIFFAGE sur l'ensemble de la commune (budget 8 242 HT pour 8,5 Tonnes). 16 chemins communaux ont été concernés cette année sur 34.

Trois zones de travaux prévues pour fin 2021 ont dû être reprogrammées sur 2022 car de nouvelles mesures départementales nous permettront de bénéficier de subventions. Notre dossier passera en commission en février 2022.

Cela concerne :

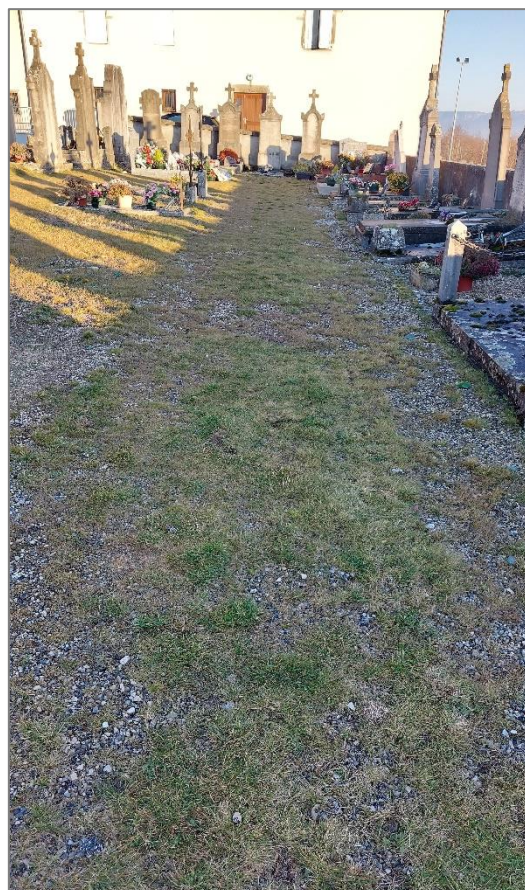
- Route de Romanèche/Chemin de Roche
- Route de Pétrieu/Chemin de Lau
- Chemin de Montceau à Reculefort

Le curage des tuyaux associés à ces travaux a été réalisés.

L'engazonnement du cimetière à la suite des travaux s'est amélioré, mais nous sommes toujours en concertation avec l'entreprise Terrideal afin d'avoir encore un meilleur rendu. Beaucoup de communes qui n'utilisent plus aucun produit phyto ont fait également ce choix et après avoir visité certains cimetières, on peut dire que le nôtre n'est pas trop mal.

Nos techniciens ont aussi la charge d'éliminer manuellement les mauvaises herbes. Nous allons petit à petit éliminer la pousse des mauvaises herbes entre les concessions lors de leur création ou de leur réfection.

Le gazon n'est pas haut afin de limiter le nombre de tontes. Il nous faut accepter dans l'avenir de voir différemment certains lieux.



Elagage et Fauchage

Fin mai 2021 et début septembre : **Le fauchage et l'élagage des chemins communaux** ont été réalisés par la société GONIN.

Début décembre : **L'élagage des chemins ruraux** a été réalisé selon le budget alloué et selon leur état. Sur nos 69 chemins ruraux, 23 ont fait l'objet de cet entretien.

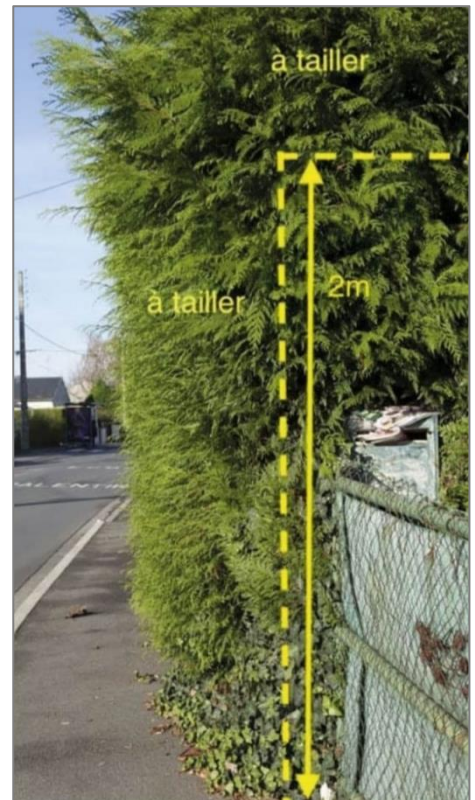
19 chemins ruraux sur la totalité n'existent plus, ne sont plus visibles ou existent seulement en partie. Ces chemins feront l'objet d'une étude de notre part pour régulariser cela.

Rappel sur l'élagage des haies

Les haies des parties habitables doivent être entretenues par leur propriétaire à la limite du domaine public. Il serait bien aussi d'entretenir le dessus de ces haies afin qu'elles ne dépassent pas 2 à 3 mètres de hauteur et veiller à ce qu'aucune branche ne penche sur la route et vienne gêner la circulation à la suite de coups de vent ou à de chutes de neige. Chaque propriétaire en est responsable.

Aussi, si lors du passage de l'entreprise d'élagage, la haie n'est pas taillée, dépasse sur le domaine public et de ce fait gêne la visibilité, elle sera taillée sans précaution. En aucun cas le propriétaire ne pourra demander à l'entreprise de faire le dessus de la haie ou de tailler celle-ci si elle hors du domaine public car l'entretien lui en incombe.

Pour les haies bordant les chemins des parcelles agricoles, l'entreprise d'élagage fera le nécessaire pour dégager les voies et améliorer la visibilité. Mais les arbres et branches en bordure ou haies hautes restent sous la responsabilité des propriétaires. En cas de danger la commune peut demander si elle le juge nécessaire au propriétaire d'en faire l'entretien.



Contrairement aux chemins communaux, l'entretien des chemins ruraux ne constitue pas une dépense obligatoire pour les communes.

Nous continuons à les entretenir ponctuellement selon les besoins, les passages à usage public des agriculteurs et des randonneurs, etc... tout cela en concertation avec les utilisateurs.

Enfin, « MERCI » à nos déneigeurs Pascal BOURGEY et Benjamin DURAND. Merci à Serge PARIS pour sa bienveillance et son aide envers Benjamin qui lui a succédé.

Nous rappelons toutefois que chaque année des véhicules stationnés en bordure de voirie empiètent sur le domaine public et de ce fait empêchent le déneigement (qui débute très tôt le matin !)

Alain David, adjoint à la voirie

CARREFOUR ROUTE DE CORNU / ROUTE DE LA GARENNE (RD 92)

La dangerosité de l'intersection de la route départementale et du chemin de Pevrin est certaine, liée à des incivilités navrantes de la part de conducteurs non respectueux du Code de la Route, mais la difficulté est bien réelle.

Plusieurs interpellations du Conseil Départemental ont déjà eu lieu et le 18 octobre 2021, une réunion en mairie de Rochetoirin a permis de mettre autour de la table les élus de Cessieu et de Rochetoirin, les services de la Communauté de communes des Vals du Dauphiné et du Département.

Des mesures (vitesse – nombre de véhicules) ont été faites ou sont en cours et une rencontre avec les riverains devrait avoir lieu au printemps.



RENOUVELLEMENT DE RESEAU EAU POTABLE LE LONG DE LA RD 1006 – ROUTE DE LYON

La Communauté de Communes des Vals du Dauphiné lancera dès ce début 2021 des travaux de réseau « eau potable » et reprise des branchements, route de Lyon (RD 1006) sur une distance d'environ 425 m (du carrefour Pevrin à la RD 92).

Les riverains seront informés des dates précises et modalités par la communauté de communes.

Des travaux, d'un montant estimatif de 92.800 €, rendus nécessaires avant la réalisation du cheminement mode doux – piste cyclable pour lequel le dossier est en cours.



MISE EN CONFORMITE DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT : TRANSFERT A EPUR VALLONS

Le Syndicat des Eaux de la Plaine et des Collines du Catelan a engagé les opérations de mise en conformité du système d'assainissement de la commune.

En effet, le dimensionnement du lagunage naturel du Village (840 équivalents-habitants) n'est plus en adéquation avec les charges de pollution à traiter, interdisant par cela l'urbanisation des zones constructibles de la commune relevant de l'assainissement collectif dans les documents d'urbanismes.

Pour trouver des solutions à cette problématique deux études menées en parallèle par le SEPECC (Schéma directeur d'assainissement des eaux usées de la commune de Rochetoirin – Cabinet Merlin 2020/2021) et par l'Intercommunalité (Etude de faisabilité pour la mise en conformité des STEP de Montagnieu, Ste Blandine, Le passage, Saint Victor de Cessieu et Rochetoirin – EGIS Rapport Final 2020) ont conduit ces deux acteurs, en accord avec la commune, à opter pour la création d'un réseau de transit de eaux usées permettant :

- la déconnexion totale du réseau de collecte communal de la lagune
- la suppression du déversoir d'orage en amont
- le transfert des effluents collectés vers le système d'assainissement de la station d'épuration de la Tour du Pin, Epur'Vallons



Cette solution, la meilleure d'un point de vue économique, va permettre de retrouver très rapidement la conformité du système d'assainissement de la commune et par conséquent de lever les blocages en termes d'urbanisme.

Pour ce faire, le SEPECC a donc lancé la consultation des entreprises cet automne pour un démarrage des travaux prévus courant janvier et pour une durée de 2 mois. Au terme de l'opération, on devra observer une période d'un an avant de pouvoir retirer les boues contenues dans les bassins et les épandre. Il restera à définir le devenir des bassins dépollués en définissant en partenariat avec le Syndicat et d'autres partenaires un programme de réaménagement.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Créé en 2016, le CME a déjà à son actif de nombreuses actions qui répondent toujours aux mêmes objectifs :

- Prendre soin de l'environnement
- Favoriser le lien intergénérationnel
- Soutenir des associations qui prennent soin des autres
- Améliorer la qualité de vie dans le village

Le conseil des enfants est composé d'élèves de CM1 qui sont élus pour 2 années ou de CM2, élus pour 1 an. Pour renouveler les conseillers qui partent au collège, des élections sont organisées après chaque rentrée scolaire.

En 2019-2020, le CME était composé de 15 membres :



1^{er} rang : Nathan Monnet, Jade Berger, Théo Versini, Gaspard Damen, Alexandre Gaillard, Loïc Pedro-- Chirat, Natanaël Pollaud Metral, Léia Butty

2^{ème} rang : Chloé Thelamon, Angela Somma, Célia Bourgey, Maëlyne Moinel, Maëlys Bocciarelli, Emilie Avila, Julien Rivoire Mauger

Célia Bourgey a conservé son titre une année supplémentaire : elle avait été élue maire en 2018 en classe de CM1.

Le CME a organisé le nettoyage de printemps le samedi 27 mars 2021

Une matinée placée sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité !

Une belle participation : 12 conseillers municipaux enfants, 11 parents, 7 élus, 4 enfants hors CME



A leur arrivée les enfants présentent leurs déchets et les répertorient.

BILAN DE L'OPERATION

- 29 KG 400 de déchets ramassés
- 15 masques
- 1198 mégots !!!
- Beaucoup de verre, bouteilles, verre brisé
- Des cannettes
- Déchets insolites : pichet, pneu, couteau, billet de Monopoly, 2 vases, plaque d'immatriculation, torchon, gant, capsule, porcelaine, chaussette, brosse à dents, couronne de galette des rois, sucette bébé, décorations de Noël, caisse plastique cassée



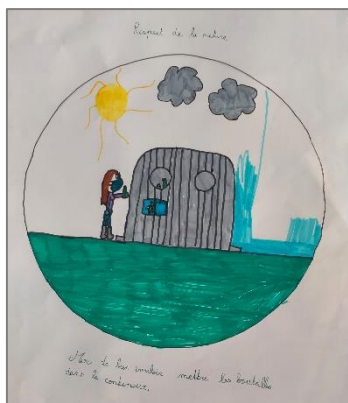


**29 kg 400
de déchets**

15 masques

1198 mégots

Le CME veut sensibiliser les habitants au respect de l'environnement



Les masques doivent être jetés dans une poubelle et il faut veiller à ce qu'ils ne s'envolent pas dans la nature



Merci, lorsque vous jetez des bouteilles en verre de ne pas laisser de déchets aux abords des conteneurs

Merci aux fumeurs de ramasser leurs mégots ! Nous en avons ramassé 1200 !

La journée pédibus organisée par le CME

Le mardi 15 juin 2021, le Conseil Municipal des Enfants a organisé la matinée pédibus. Afin de respecter l'environnement et faire un peu de sport, le challenge consiste à venir à l'école à pied ou sans moteur. Pour cela il y a deux solutions :

- se rendre à l'école à pied ou à vélo, seul ou accompagné
- rejoindre un arrêt « pédibus » : des parents bénévoles conduisent ensuite les enfants à l'école à pied.



A leur arrivée les marcheurs sont accueillis par une petite collation préparée par les enfants du CME qui sont chargés de confectionner la veille des gâteaux pour agrémenter ce buffet.



Merci au Sou des écoles partenaire du CME dans l'organisation de cette journée !



ACTION SOCIALE

Devant la difficulté à trouver des personnes extérieures représentant les associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, les associations familiales, les associations de retraités et de personnes âgées du département et les associations de personnes handicapées du département, le conseil municipal, par délibération n° 2020-53 du 7 décembre 2020, a décidé la dissolution du CCAS ainsi que le permet l'article L. 123-4 du Code de l'action sociale et des familles

Les actions portées précédemment par le CCAS perdureront. Les axes obligatoires mais également les animations et actions facultatives destinées à renforcer les liens sociaux, le lien social dans un village où le bien vivre ensemble est quotidien :

- Centre de loisirs pour les enfants : le transfert de compétence à la communauté de communes s'est accompagné d'un transfert financier de l'ordre de 13 642 €, mais Rochetoirin accueille toujours un centre de loisirs.
- Actions en faveur de nos aînés : Téléalarme, visite de fin d'année pour la présentation des vœux accompagnée d'un petit colis et d'un message d'amitié, Repas des Aînés ...

Cette liste n'est pas exhaustive et peut être complétée en fonction des demandes et des besoins des familles.

Des animations, dont les bénéfices serviront au financement des actions engagées, sont également organisées. Portées par les membres de la commission sociale, c'est tout le conseil municipal qui s'est engagé à les soutenir :

- Marché de Noël – mi-décembre
- Marché des producteurs – en juin

Deux manifestations qui n'ont pas pu avoir lieu en 2021 en raison des contraintes sanitaires, mais nous avons toujours la ferme intention de les organiser. D'ailleurs, les invitations aux producteurs sont en cours.

PORTAGE DES REPAS A DOMICILE

Alors que depuis plusieurs années, la demande n'apparaissait plus, nous avons été saisis en 2021 de plusieurs demandes de la part de nos aînés.

Pris au dépourvu face à la première demande, nous voulions remercier très chaleureusement Sebastien Eyraud qui, immédiatement a répondu présent malgré sa charge de travail. Sa spontanéité, son sens de l'engagement et du respect envers nos aînés ont été remarquables.

A compter de 2022, il pourra être proposé un repas à 9.20 € TTC comprenant un hors d'œuvre, un plat protéique (viande et poisson le vendredi), un accompagnement (légume et/ou féculent), un fromage (sec ou blanc ou yaourt), un dessert, pain, potage. Les repas sont livrés à domicile - les lundis, mercredis et vendredis - par la SARL FERRET Traiteur de Corbelin.

Pour tous renseignements, merci de vous adresser à la mairie

COLIS DE FIN D ANNEE



Après avoir fait le constat qu'une majorité des plus jeunes ne ressentait pas le besoin de recevoir le « colis » et que certains nous ont même fait savoir qu'ils ne le souhaitaient pas, la commission « sociale » s'est orientée sur une distribution du colis aux seuls aînés à partir de 80 ans.

Cette année, le colis - constitué de produits locaux fournis par Comptoir de Campagne - a été remis à 8 couples et 26 personnes isolées.

TELEALARME

Afin de sécuriser les personnes isolées, la commune a conventionné avec le C.C.A.S. de la ville de BOURGOIN JALLIEU dont le Service Téléalarme Nord Isère s'engage à assurer à chaque adhérent par l'intermédiaire du S.D.I.S de l'Isère, une écoute 24h/24h, y compris les dimanches et jours fériés, pour le déclenchement des secours. L'intervention des sapeurs-pompiers est subordonnée à la régulation médicale exercée par le Centre 15 ; Il appartient à ce médecin, en fonction de la nature de l'appel, d'apporter la réponse la plus appropriée à l'état de la personne à l'origine du déclenchement (pompiers, ambulance privée, proches).

9 rochetirinois(es) sont adhérents à ce jour pour un coût trimestriel de 102 €



REPAS DES AINES

Enfin, nous avons pu nous réunir pour partager ce moment convivial.... C'est dans cette atmosphère de retrouvailles qu'une soixantaine d'aînés (sur les 167 que compte la commune) ont participé à ce moment convivial.

Le Conseil Municipal des Enfants mené par son maire Celia Bourgey avait tenu à être présent et a pris plaisir à servir les « amuse-bouche » pendant que les conseillers municipaux « adulte » apportaient les apéritifs.



Le repas concocté par la Taverne Rustique a été servi par les membres de la commission « sociale » et fut très apprécié. Sous l'impulsion de Rafaelle et Jacqueline, accompagnés à la guitare par Alain, quelques danses et de nombreux chants, tirades ont rythmé l'après-midi au plus grand plaisir de tous, Michel Durand, par un très beau poème rendant hommage à sa grand-mère, a mis à l'honneur tous les aînés. A méditer....

Tous se sont donné rendez-vous pour l'année prochaine

Merci à tous ceux qui ont permis de faire que cette journée restera marquée dans les esprits.





Je vais vous fier
Je bien vouloir m'excuser
Je ne fais que parler
Mais j'aimerais bien vous raconter
L'histoire de ma grand'mère adorée.

Elle fut, en effet, un jour, par le destin appelée
A bien vouloir m'écouter
Ce n'était pas à l'avance, chose gagnée
Croquer moi si vous le pouvez
C'est tantôt grâce à elle. Quel si beaucoup change
Et que je me suis améliorée.

C'était, il faut le dire, une dame au moral d'acier
Une grande et forte personnalité
Mais surtout, pour moi, d'une grande bonté
En tant que beaucoup de qualités
Dont j'ai été capable d'avoir hérité.

Cette brave femme, tout les soirs, me racontait
Son passé, son histoire, sa vie mouvementée
Et moi, j'étais toujours totalement écoutée.

Mais si parfois, ingrat, je me moquais
De ses petites difficultés, dues à son âge avancé
Elle disait cette phrase qui m'est restée :
"Le chien qui m'a montré le cours après"

.../...

Je ne savais pas, à cette époque dorée
Oh combien elle deviendrait réalité
Et oh combien, ce chien-là, était prêt, déjà, à me
séparer.

J'aimais beaucoup les animaux et le chien en particulier
Mais si j'ai un bon conseil à vous donner
Ce chien-là, qui depuis m'a salvé
Essayez, quoi qu'il vous en coûte, de l'éviter.

Je ne suis pas sûr que vous y arriverez
C'est la preuve que ma grand'mère a eu tort
Mais si vous voulez tout de même essayer
Courrez... Courrez... Courrez...

Michel

ECOLE

Une année encore particulière

Bien malin est celui qui pourra prédire la situation sanitaire à l'heure où paraîtra ce bulletin municipal ! Entre espoir d'une fin proche et tant attendue de l'épidémie et résignation face à ses rebonds incessants, chacun a dû s'adapter aux vicissitudes d'une année tourmentée.

L'école n'a pas fait exception, jonglant entre des protocoles en constante évolution, pour mieux s'adapter à un contexte si mouvant.

Une nouvelle fois, les élèves de l'école (137 cette année) ont joué le jeu, si peu amusant soit-il, en respectant des consignes pourtant contraignantes, et les parents ont été compréhensifs eux aussi.

Malgré ce contexte peu réjouissant, les deux « grandes » classes de l'école ont pu partir cinq jours à Saint-Andéol, dans le Vercors, où elles ont goûté aux joies de l'escalade, du tir à l'arc et surtout de la vie en collectivité. Merci à tous ceux

qui ont permis que ce voyage se réalise, notamment par leur contribution financière : mairie, conseil départemental et conseil régional, association Enfance et Montagne, coopérative scolaire, parents et Sou des écoles de Rochetoirin, sans lequel la plupart des sorties ne pourraient pas se réaliser.

Qu'en sera-t-il des traditionnelles animations de l'école ? Auront-elles lieu ?... Espérons-le.

Fêterons-nous carnaval ?... Nous avons déjà les masques !

Y aura-t-il une fête de fin d'année ? Souhaitons-le, tant cette manifestation est attendue par tous, pour clore une année dans la liesse.

Restons optimistes. Comme l'a écrit Shakespeare : « Il n'est si longue nuit qui n'atteigne l'aurore ».

Bonne année à tous !

Vincent Durand Directeur



MEDIATHEQUE

A l'école : des caisses de 30 livres par classes, ont été déposées 4 fois cette année. L'instituteur s'est chargé de les remettre aux élèves.

Les animations :

Dans l'hiver : « Dis-moi 10 mots »

la liste des 10 mots du concours national a été envoyée par mail à nos lecteurs. A la date limite, le jury composé des bénévoles de la bibliothèque a établi un classement selon les catégories : adulte et jeune. Le dépouillement anonyme a été scrupuleusement respecté : Nadine B. fut la lauréate avec sa « Promenade autour du jardin ». Une mention spéciale pour Coralie G. – 17 ans - pour son poème : « Confin'Air »

(Les mots en **gras** sont les 10 mots imposés)

Confin'air

Confiné dans nos **chambres à air** en
manque d'air
On passe nos journées à **buller**,
à rêvasser.
On rêve d'avoir des **ailes** pour se balader,
décoller,
Fuir à toute **allure**, porté par un vent
éolien vers la mer.
La pandémie, violent **foehn** dans nos vies
qui a tout fermé,
nous a **insufflé** une **fragrance** de peur,
un **vaporeux** mélange de temps et de
malheurs.
On n'a qu'une vie, une envie, prendre un
grand bol de liberté.

Coralie G.

Cet été : à l'aire de jeux *le 1^{er} juillet*, une dizaine de lecteurs et lectrices ont proposé des « Lectures et Pique-niques partagés » sur le thème du terroir tout en savourant les mets faits maison.

Le lendemain, devant Le Comptoir de Campagne a eu lieu le premier « Troc Jardin » où se sont échangés graines, boutures, outillage et décoration.

Le 24 septembre de 17h30 à 20h s'est déroulée une « Soirée Jeux » au Comptoir de Campagne. L'ambiance encore estivale a contribué à sa belle réussite.

Le 21 octobre, au restaurant Le Rochetoirin, les habitués du club de lecture ont présenté des ouvrages sur le thème : « Le polar au féminin ». Ce fut l'occasion de mettre sur le devant de la scène des auteures.



Le 26 novembre à 20h, c'était Soirée Pyjama avec Marie Dragic. Les enfants en pyjama, le doudou à la main, l'ont suivie en randonnées dans ses histoires bizarres, merveilleuses et drôles. Les enfants et les parents ont beaucoup ri. Après l'effort, le réconfort : les bibliothécaires ont fait déguster leurs savoureux petits gâteaux.

A l'école :

- L'Accueil Scolaire à la bibliothèque a repris le 9 novembre. Les enfants peuvent désormais venir choisir leurs livres à la bibliothèque.
- Les classes de CP et CE1-CE2 ont accueilli le 25 novembre 2021, l'auteur-illustrateur Frédéric Marais. Les élèves avaient préparé sa venue en lisant ses ouvrages et préparant des questions.

Ses réponses concernant son métier, le choix des thèmes de ses livres les ont beaucoup intéressés. Puis il les a initiés autant au dessin qu'à la conception d'un album.



Dès le mois de février, une musicienne interviendra pour mener une réflexion musicale sur un des livres de Frédéric Marais.

- Le Défi lecture : 8 livres ont été sélectionnés et seront présentés à la classe de CE1 de V.Durand. Les élèves de même niveau des autres écoles du Réseau concourront



Les animations

reprennent en Petite Section de maternelle et la MAM

Du nouveau à la bibliothèque :

2022

- Un nouveau logiciel va être installé dans toutes les médiathèques du Réseau des VDD. Leurs fermetures seront nécessaires du 4 au 12 janvier.
- 2 nouveaux bénévoles viennent renforcer l'équipe.
- De nouveaux rayons ont vu le jour :
 - des BD Adultes ont trouvé place dans un bac, les prêts de la médiathèque départementale de l'Isère ainsi que de La Tour du Pin permettent le roulement des albums.
 - En tête de rayon, nous exposons des ouvrages relatifs à un thème durant un trimestre.
 - De nouveaux abonnements sont à votre disposition : Rustica et Détours en France, sans oublier L'Essor et Terre Dauphinoise.

Côté pratique :

L'ouverture au public :
les mercredi et samedi
de 10 h à 12h,
le jeudi de 16h30 à 18h30

Le mail :
bibliotheque@rochetoin.fr

Le 22 janvier : Nuit de la Lecture

avec **Marie Dragic** accompagnée de son musicien nous propose des contes doux, drôles, initiatiques pour les amoureux du verbe, de la cocasserie et des secrets révélés. Ces contes ancestraux ont su dire sans gêne et sans encombre, comment le désir est venu aux Hommes ?

« **Jardins D'amours** » est un spectacle porte-parole de ces émerveillements. Des mots d'amour enveloppés de notes de violoncelle.

C'est **gratuit**, pour **adulte**, et ce sera dans la salle des fêtes du village à 20h30. Nous vous attendons nombreux ! Les inscriptions se prendront directement à la bibliothèque ou par mail.



Livres ouverts : au restaurant « Le Rochetoin » : 19 mai à 19h15, le thème choisi : Expériences de vie
« **Pique-niques et Lectures partagés** » : le 7 juillet à 19h15, sur le thème : Les livres drôles. C'est gratuit, ouvert à tous. Dès à présent, pensez à choisir vos ouvrages dans notre bibliothèque.

VIE ASSOCIATIVE

FORUM DES ASSOCIATIONS

La vie associative est un peu triste depuis 18 mois mais, dès que le soleil réapparaît, les bénévoles s'activent et proposent des animations au sein de notre village.



Malheureusement, les aléas de la pandémie, réduisent souvent à néant tous ces investissements.

Toujours dans le même esprit d'engagement, le forum des associations a eu lieu et calendrier des fêtes 2022 a été établi. Même si certaines manifestations du début d'année ont déjà dû être annulées en raison des directives nationales, l'optimisme reste de rigueur.

Le 28 août 2021, les visiteurs se sont succédés tout au long de l'après-midi afin de rencontrer les associations locales qui avaient pu se rendre disponibles.

Après avoir fait une halte dans les locaux de la bibliothèque dont les bénévoles avaient organisé une porte ouverte, le Fare, les P'tits bouts de tissus, le SEL, la Foulée rochetoirinoise, la Bonne excuse, le Rotary Club, le Comité des fêtes, Nuit blanche, ont rencontré les visiteurs et enregistré les inscriptions pour la nouvelle saison ou simplement renseigné sur les activités locales.



Que l'ensemble des forces associatives soit remercié pour leur présence et leur ténacité.



La Foulée Rochetoirinoise :

une année 2021 qui marque la reprise progressive de nos activités !



Dès le début du mois de mars, les randonnées du mardi et du jeudi ont de nouveau été proposées aux adhérents de la Foulée pour que chacun puisse garder la forme physique et mentale et aussi consolider les liens d'amitié qui se sont créés au fil des ans.

Les séances de marche nordique restées en sommeil depuis l'année 2020 sont de nouveau programmées depuis ce mois d'octobre 2021

Par contre toutes nos manifestations habituelles ont été supprimées du fait des contraintes sanitaires imposées par la pandémie du COVID-19 et nous avons été obligés d'annuler :

- La soirée théâtre du 11 septembre 2021
- la rando des tartines du 12 septembre 2021

Cependant cette année 2021 nous a permis de concrétiser notre engagement avec la Communauté de Communes des Vals du Dauphine et la FFrandonnée pour assurer des missions de balisage des sentiers de randonnée de ce territoire. Le bilan est très positif car nous avons balisé près de 150 km de sentiers pour cette campagne 2021. Nous allons poursuivre ces missions de balisage ces trois prochaines années.

Nous espérons pouvoir enfin retrouver une activité normale tout au long de l'année 2022

Prochaines manifestations :

- Soirée théâtre le samedi 1^{er} octobre 2022
- Rando des tartines le dimanche 2 octobre 2022.

Pour connaître nos activités : allez visiter notre site internet :

www.fouleerochetoirinoise.fr

Pour nous contacter par mail : fouleerochetoirinoise@gmail.com



A.C.C.A.

L'A.C.C.A. compte 29 chasseurs. Pour l'année 2020/2021 et après beaucoup de complications, la chasse a repris son rythme normal. L'A.C.C.A vous donne rendez-vous l'année prochaine pour le boudin si tout va bien.

Président : Daniel RABILLOUD

Vice-Président : Bernard COTTIN

Trésorier : Henry DURAND

Secrétaire : Jacky CHENAVIER



Les p'tits bouts d'tissus

Enfin ! après un an et demi de confinement, patcheuses et brodeuses se sont retrouvées dans la joie et la bonne humeur.

En 2009, un petit groupe de passionnées de broderie et de patchwork décide de créer une Association : « Les p'tits bouts d'tissus ». Aujourd'hui, nous sommes une trentaine d'adhérentes réparties en trois groupes (matin, après-midi et soir) qui nous retrouvons le mardi dans la salle des Associations à Rochetoirin.

Nous fonctionnons sur un échange de savoir-faire et d'entraide.

Nous brodons pour notre plaisir et pour partager des moments de convivialité, mais aussi nous confectionnons des ouvrages vendus lors d'expositions au profit d'une œuvre caritative.

Cette année, ce fut pour l'Association Papillon ; association qui donne du bien-être aux personnes atteintes d'un cancer ; un don de 500€ leur a été attribué (photo). Nous aimons les sorties culturelles de l'artisanat textile et chaque année nous nous retrouvons lors d'un week-end broderie à Mizoëns.



L'amitié, le partage, la bonne humeur, la tolérance sont le moteur de notre groupe.

Le groupe remercie la municipalité de Rochetoirin et particulièrement Madame Frachon, Maire de Rochetoirin qui nous prête la salle.

En échange, nous aidons le Comité des fêtes aux différentes manifestations du village et au forum des associations.

G'nilles club

Le G'nilles club, foncé en 1986, a célébré ses 35 ans. Voici les dates des manifestations :

Dimanche 30 Janvier 2022 : Matinée Diots

Samedi 19 Février 2022 : Soirée des Ninières

Samedi 09 Avril 2022 : Finale du tournoi de coinche à domicile à la salle des fêtes avec les célèbres «lasagnes»

Dimanche 29 Août 2022 – Voyage annuel

Samedi 05 Novembre 2022 – Soirée Aligot

L'association est ouverte à tous, il suffit de contacter l'une des personnes du bureau pour rejoindre le club.

Présidents : Baptiste Bejuy et Jacky Chenavier

Trésoriers : Quentin Bourdillon et Laurent Val

Secrétaires : Nicolas Paris et Thierry Bourgey



FARE (Foyer d'Education Rural et Educatif)

farederochetoirin@gmail.com

Après 18 mois d'interruption d'activités, nous voilà repartis pour une nouvelle saison 2021-2022, qui, nous espérons, pourra se dérouler normalement.

Beaucoup de changements cette année tant au niveau des animateurs qu'au niveau des cours.

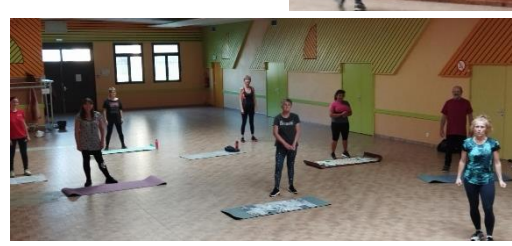
Ainsi, si Magali anime toujours un cours de gym douce, le mardi matin, elle propose également le mardi soir, un cours de pilates et un cours de gym-cardio.

Betty, quant à elle, fidèle au poste, nous propose un moment de ressourcement, qui se déroule désormais le mercredi soir à la salle des fêtes.

La soirée du jeudi réserve de nouvelles surprises : elle débute par un cours fit & dance réservé aux écoliers de primaire, puis se poursuit par un cours de body sculpt, et un cours de Hiit Metafit. L'ensemble de ces cours étant assuré par Sandrine.

Sylvie clôture la soirée en dispensant les pas de base du rock aux novices.

Vous pourrez également randonner les dimanche matin et mercredi après-midi avec Marcel et/ou jouer à la pétanque les lundi et vendredi après-midi.



SAISON 2021-2022			
TYPE ACTIVITES	ANIMATEUR	JOUR	HEURES
GYM DOUCE	MAGALI	MARDI MATIN	9H00 A 10H00
PILATES	MAGALI	MARDI SOIR	18H15 A 19H15
CARDIO-TABATA	MAGALI	MARDI SOIR	19H15 A 20H15
SOPHROLOGIE	BETTY	MERCREDI SOIR	18H30 A 20H00
FIT & DANCE (6 à 10 ans)	SANDRINE	JEUDI SOIR	16h45 A 17h30
BODY SCULT	SANDRINE	JEUDI SOIR	17H45 A 18H30
HIIT METAFIT	SANDRINE	JEUDI SOIR	18H30 A 19H15
ROCK DEBUTANT	SYLVIE	JEUDI SOIR	19H30 A 20H30
RANDONNEE	MARCEL	DIMANCHE MATIN	8H30
RANDONNEE	MARCEL	MERCREDI APRES MIDI	14H00
PETANQUE	MARCEL	LUNDI & VENDREDI	14H00

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement, ou idées nouvelles.... par mail farederochetoirin@gmail.com ou par tél : au 06 85 43 36 82 ou au 06 30 73 99 72

Composition du bureau

Président : Jacques DOUBLIER

Trésorière : Isabelle VANDEWALLE

Secrétaire : Hélène LARDON

Vice-présidente : Françoise SUZAN

Vice-trésorière : Annick GUTTIN VESIN

Vice-secrétaire : Régis BELMANT

SOUS DES ECOLES

DE ROCHETOIRIN

Qui sommes-nous ?

Le Sou des Ecoles est une association de parents bénévoles au service des enfants et de l'école. Par ses différentes manifestations, il rassemble des fonds pour offrir aux enfants des activités culturelles et sportives, en fonction de leurs âges, dans le cadre d'un projet pédagogique.

Les membres de l'association de chôment pas :
organisateurs, décorateurs, serveurs, animateurs...
ils sont très polyvalents et toujours souriants !
Ils sont à l'écoute de toutes les idées et toujours à
la recherche de nouveaux parents actifs !



Le bureau et les membres du conseil d'administration
sont composés de 22 bénévoles, élus lors de
l'Assemblée Générale du 9 septembre 2021.

Être adhérent c'est avoir le plaisir de donner aux autres l'opportunité de créer, imaginer et organiser des actions qui rassemblent. Nous voulons oeuvrer tous ensemble dans une ambiance conviviale, où chacun peut donner son avis et porter de nouveaux projets.

A Rochetoirin, le Sou permet de financer principalement les sorties scolaires de fin d'année, et une grande partie du voyage de plusieurs jours en classe découverte des CM1 et CM2, une année sur deux. Mais aussi le goûter du Courseton, le goûter de Noël des enfants, les cadeaux des classes. Il vient également en aide à l'équipe enseignante en fonction de leurs besoins en terme de matériels pédagogiques, etc...

L'argent récolté est, et sera toujours, pour le sourire de nos enfants !

Le mot des instituteurs :

« A Rochetoirin, nous avons la chance d'avoir un Sou des Ecoles actif et qui a toujours su répondre aux demandes que nous avons pu formuler. Sans l'aide financière du Sou des Ecoles, les sorties dont bénéficient toutes les classes au cours de l'année scolaire, seraient très limitées, sinon inexistantes. C'est pourquoi nous vous encourageons, dans la mesure de vos possibilités, à soutenir leurs nombreuses actions. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues ! »

Si vous souhaitez prendre part activement au Sou des Ecoles, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons et échangerons avec vous lors des manifestations. N'hésitez pas à vous rapprocher de nous à la sortie de l'école ou via les réseaux sociaux !

Les enfants ont autant besoin du Sou des Ecoles
que le Sou a besoin des parents,
alors venez vous joindre à nous !

Nous aurons le plaisir de vous proposer des manifestations et ventes tout au long de l'année, et notamment de quoi régaler les papilles des petits et des grands (chocolats, fromages, pizzas).
Nous vous convierons à nouveau pour un Café des parents qui nous permet de faire plus amples connaissances.

Contacts : via notre page Facebook « Sou des écoles de Rochetoirin »
par mail « soudesecolesderochetoirin@gmail.com »

Pierrot et Colombine

La MAM "Pierrot et Colombine" accueille les enfants du lundi au jeudi de 6h à 18h30 et le vendredi de 6h à 18h.

4 Assistantes Maternelles dévouées prennent le relais des parents pour la journée.

Vos enfants évolueront pour apprendre le partage et l'autonomie.

Suite au départ à la retraite de Mme Bejuy Fabienne, nous avons accueilli sa remplaçante Mme Benardeau Angéline.



Liste des Assistantes maternelles de Rochetoirin

Source : Conseil départemental

BERNARDEAU Angelina	23 rte du Village	GARCIA Véronique	23 rte du Village
BERTINI Donatella	79 ch de Tire Gerbe	GINET Isabelle	7 rue des Eglantiers
BERTRAND Magalie	23 rte du Village	INARD Florence	5 rue Gorge et Rattier
BUCHET Nathalie	23 rte du Village	LACHKAR Nathalie	3 rue des Grimaudières
DAGOT Dominique	82 ch de Tire Gerbe	POLLAUD METRAL Eloïse	21 rue du Vieux Chêne
DAVENAS Catherine	13 rte du Mollard	ROUVERA Agnès	3 rue Gorge et Rattier
FERNANDES Sandra	6 rue des Grimaudières		

A l'initiative de madame le maire une réunion a eu lieu ce vendredi 14 octobre en mairie afin d'élire un nouveau bureau, suite au décès de Daniel Paris, Président.

Après une longue discussion et face à l'hésitation des membres présents, madame le maire rappelait que *« le devoir de mémoire est fondamental et ne saurait souffrir d'un quelconque fléchissement. La mairie sera présente pour vous aider, et à titre personnel, je serai toujours à vos côtés »*

Après un vote à main levée, ont été élus à l'unanimité :

Président : Monsieur Daniel Pardo

Trésorier : Monsieur Jean Rivollet

Trésorier adjoint : Madame Josiane Chenavier

Secrétaire : Monsieur Emile Milliat

Secrétaire adjointe : Madame Marinette Milliat

Porte drapeau : Monsieur Yves Pellorce



Une prochaine réunion permettra la refonte des statuts qui seront soumis à l'approbation des membres lors de l'assemblée générale



Les amis du clocher de Rochetoirin

Ces deux dernières années ont été éprouvantes pour beaucoup, notre église n'y a pas fait exception, avec en particulier l'interdiction de réunion dans les lieux de culte en France pendant le 1^{er} confinement de 2020.

Dans ce contexte, l'association des amis du clocher s'est réjouie de pouvoir de nouveau se retrouver cette année pour envisager l'organisation des cérémonies et autres temps importants mais aussi les travaux d'entretiens nécessaires à ce bel édifice.

Grâce à l'aide de quelques bonnes volontés nous avons donc pu réinstaller la crèche qui aura été visible ce Noël lors des 2 cérémonies sur cette période (cf. photo).

Nous nous réjouissons également de l'augmentation du nombre des messes signe d'une communauté vivante. A cet égard, nous cherchons un musicien qui saurait vérifier l'état de l'harmonium de l'église.



Rochetoir'in art Nouvelle expo !! 26 et 27 mars

Les artistes de Rochetoirin planchent sur le dossier de la Biennale 2022.

Nous attendons de nouvelles créations, non connues encore à ce jour.

Tous les habitants de la commune qui souhaitent y participer en exposant leurs œuvres sont invités à se faire connaître par mail à la mairie de Rochetoirin.

Merci de joindre quelques photos de vos réalisations : peintures, sculptures, photographies ; dessins...



Vernissage de la biennale 2019

Aide à Domicile en Milieu Rural

La référence du service à la personne

L'association assure un service de proximité dans trois gammes différentes : l'autonomie (accompagnement à la personne, aide à la mobilité), aide à domicile (ménage-repassage) et l'aide aux familles.

Les bénévoles et les salariées en sont les acteurs de proximité, en prise directe avec les besoins des personnes. L'association accorde du temps aux autres pour répondre aux attentes de la population, de la naissance à la fin de vie, favorise le lien social et la création d'emplois qualifiés non délocalisables.

L'ADMR en quelques chiffres...

En 2020, 14 658 heures réalisées auprès de 143 clients dont 507 heures auprès de 8 clients à Rochetoirin.

18 salariés à temps partiel et 6 communes desservies. Cependant, l'ADMR peine à recruter des auxiliaires de vie et des aides à domicile pour répondre à l'ensemble des besoins de personnes les plus vulnérables.

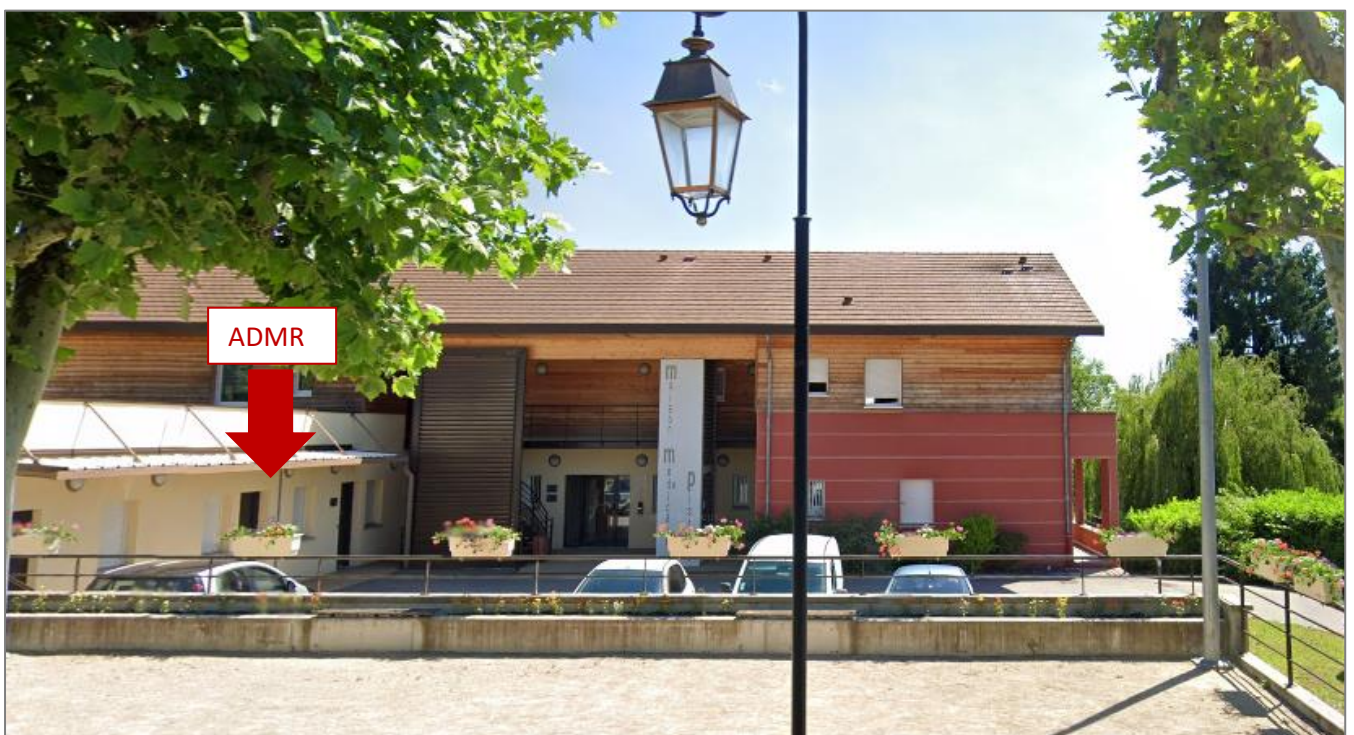
Côté finances, les comptes sont équilibrés.

L'ADMR de la Chapelle de La Tour souhaiterait :

- Accueillir de nouveaux bénévoles prêts à s'investir pour renouveler les membres du bureau
- Améliorer la démarche qualité

N'oublions pas de remercier les salariés pour leur investissement et leur dévouement dans ce contexte anxiogène de crise sanitaire.

Pour tous renseignements : ADMR Maison médicale du plateau -155 boulevard de la mairie- 38110 La Chapelle de la Tour/ Tél : 04.74.97.20.27/ Email : admrpcpl@fede38.admr.org/ Accueil du public : mardi et jeudi de 9 heures à 12 heures.



Amicale don du sang

LA TOUR DU PIN ET SES ENVIRONS

Comme toutes les associations nous n'avons qu'un maigre bilan de nos activités en 2021. En effet, en raison de la crise sanitaire, seuls le concours de belote et le marché de Noël vont être organisés cette année.

Toutefois, grâce à votre engagement et votre fidélité, nous avons toujours eu un nombre important de donateurs et NOUS VOUS EN REMERCIONS.

- Donner son sang est **un acte volontaire, libre et consenti** ;
- C'est un geste **bénévole, gratuit**, qui ne doit pas être source de bénéfice financier ;
- C'est une action **utile** en apportant sa contribution face à des besoins en sang importants, jugés vitaux et urgents ;
- **S'engager**, en donnant : c'est un **acte militant et désintéressé**.



Sur Rochetoirin, une seule collecte a été organisée en 2021, elle a accueilli 117 donateurs.

Notre vœu est donc de vous retrouver sur une de nos collectes (voir calendrier ci-dessous) et, pourquoi pas nous rejoindre pour aider l'amicale. Actuellement, nous sommes une quinzaine de membres au bureau et **nous recherchons toujours des bénévoles disponibles pour nous aider à mettre les salles en place pour les collectes, et promouvoir le don de sang. Si vous avez 1 heure par mois ou par an, n'hésitez pas à nous contacter lors d'une collecte.**

Calendrier des collectes :

Date	Lieu	Début	Fin
lun 28 févr 22	LA TOUR DU PIN	16:00	19:30
lun 07 mars 22	ROCHETOIRIN	16:00	19:30
mer 18 mai 22	STE BLANDINE	16:00	19:30
ven 27 mai 22	LA CHAPELLE DE LA TOUR	16:00	19:30
mar 21 juin 22	LA TOUR DU PIN STADE	16:00	19:30
lun 25 juil 22	ST JEAN DE SOUDAIN	16:00	19:30
mer 03 août 22	ST CLAIR DE LA TOUR	16:00	19:30
mar 04 oct 22	LA TOUR DU PIN JOURNEE	9:00/12:00	14:00/19:30
jeu 13 oct 22	ROCHETOIRIN	16:00	19:30
lun 12 déc 22	LA CHAPELLE DE LA TOUR	16:00	19:30
ven 23 déc 22	LA TOUR DU PIN	16:00	19:30

[Prenez votre rendez-vous pour un don du sang sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)

Accueil réfugiés Vals du Dauphiné



- Contact : refugies.vdd@gmail.com
- Site internet : <https://refugiesvdd.org>
- Permanences tous les 2^e lundi du mois de 17h à 19h
à la salle Gambetta de La Tour du Pin
(passage Romain Bouquet)

L'association « Accueil Réfugiés Vals du Dauphiné » a été fondée en 2016, par des citoyens du territoire pour agir, face aux images des réfugiés fuyant la guerre en Syrie, et s'échouant sur les côtes grecques.

Elle s'est donnée pour but d'accueillir et accompagner des familles de réfugiés, lorsqu'elles doivent quitter le Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile (CADA), après avoir obtenu un titre de séjour en France : équiper le logement, aider pour les démarches administratives, médicales, la scolarisation des enfants, aider à l'insertion professionnelle, faciliter l'insertion sociale et citoyenne.

En cinq ans, nous avons déjà accompagné 11 familles, venues du Congo, d'Ukraine, de Guinée, du Cameroun, dont deux nouvelles familles en début 2021, venues du Kosovo, et du Burkina-Faso (via l'Italie).

Toutes ont maintenant un logement, les enfants sont scolarisés, les parents travaillent, ou sont en formation. Ceux qui ne parlaient pas le français l'apprennent. Tous s'intègrent bien, dans le respect de leurs habitudes et prennent progressivement leur indépendance.

En parallèle, l'association a la volonté d'informer le plus grand nombre sur la question des migrations, en donnant des chiffres et définitions claires et précises sur ce sujet : demandeurs d'asile, réfugiés, exilés, migrants, etc...

Dans ce but, nous organisons des rencontres, spectacles, et nous intervenons régulièrement dans les établissements scolaires à la demande des enseignants.

Pour mener ces actions, notre association s'appuie sur ses 150 adhérents de toutes les communes des Vals du Dauphiné, et autant de sympathisants. Nous sommes également aidés par de nombreux partenaires : Emmaüs, Le Secours Populaire, Les restos du Cœur, la MJC-EVS de La Tour du pin, et bien d'autres.



Cueillette des cerises chez Michel, adhérent de l'association, avec toutes les familles réunies



Pique-Nique avec les 2 familles récemment accueillies (août 2021)

Acteur incontournable de l'Économie Sociale et Solidaire, le Groupe OSEZ offre une palette de services de proximité aux collectivités, bailleurs sociaux, entreprises et habitants. Il assure le retour sur le marché du travail des personnes en difficulté d'emploi. Pour mener à bien cette mission, il dispose de plusieurs agences réparties sur le Nord-Isère et l'Isère Rhodanienne, d'une équipe d'experts reconnus pour la qualité de son accompagnement socio-professionnel et pour sa capacité de recrutement, ainsi qu'une compétence reconnue pour développer de nouveaux projets en coopération avec les acteurs du territoire.

Les différentes structures qui composent l'offre de services du Groupe Osez sont : Osez Ressources pour la mise à disposition de personnel, Osez Nature pour l'entretien des espaces verts et naturels, Osez Intérim en tant qu'agence d'emploi solidaire, Osez Services comme conciergerie de territoire, Osez Actions qui agit pour l'emploi et la formation et Remue-Ménage pour les services à domicile (aide à la vie quotidienne pour des personnes en perte d'autonomie, ou pour des familles avec des enfants...)

En 2020, le Groupe a accompagné 751 personnes vers l'emploi et a permis à 551 salariés d'intégrer un parcours professionnel dans l'une de ses Structures d'Insertion par l'Activité Économique. 1 500 clients ont fait appel à Osez pour de la mise à disposition de personnel ou le recrutement de salariés en incluant la RSE au cœur de leur engagement.

Le Groupe Osez est un acteur phare du développement de l'économie locale, il soutient et porte des initiatives innovantes. L'ouverture récente du Patio, un Tiers-lieu-Coworking à Villefontaine est l'un des projets illustrant le mieux une démarche partenariale réussie entre une collectivité et une structure responsable, solidaire et engagée pour l'emploi.

Vous souhaitez en savoir plus sur notre offre de services et d'accompagnement vers l'emploi ? Contactez votre agence de proximité située à La Tour du Pin au 04 74 83 20 95 ou sur latourdupin@groupe-osez.fr



Jeunes 16-25 ans

EMPLOI
ORIENTATION
FORMATION
ALTERNANCE
MOBILITÉ
SANTÉ
LOGEMENT
AUTONOMIE
CONSEILS

Ma Mission Locale
Une seule adresse pour tous mes projets

Site de La Tour du Pin
Maison de l'Emploi
& de la Formation
7 Rue Pierre Vincendon
04 74 97 64 67
contact@mlni.fr

Ouvert du lundi au vendredi
8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h
Fermeture au public
les jeudis après-midi
Permanences à :
→ Pont de Beauvoisin
→ Les Abrets-en-Dauphiné

La Mission Locale Nord-Isère fait partie du réseau national des Missions Locales, 1er réseau pour l'emploi et l'autonomie des jeunes. Elle accompagne les jeunes 16 à 25 ans, non scolarisés, peu ou pas qualifiés, dans leur parcours d'insertion professionnelle et sociale.

Notre offre de services propose un suivi gratuit et personnalisé, un accompagnement à l'emploi, à l'orientation, à la formation et à la vie quotidienne (mobilité, santé, logement, ...), une information sur les contrats et les filières en alternance, et l'organisation de rencontres avec des employeurs et des visites entreprises.

L'accompagnement personnalisé en entretien individuel ou en actions collectives sont ses principaux modes d'intervention. C'est au cours de l'entretien que le conseiller aide le jeune à s'orienter et détermine avec lui les moyens à mobiliser pour réaliser toutes ses démarches.

Association financée par l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Départemental et les regroupements de Communes du Nord Isère, la Mission Locale Nord Isère est présente sur l'ensemble du territoire.

Les jeunes de votre commune dépendent du site de La Tour du Pin (avec des permanences dans les communes de Les Abrets-en Dauphiné et Pont de Beauvoisin).

Comme les 440 Missions Locales de France, la Mission Locale Nord-Isère est au centre du plan d'action pour l'emploi des jeunes, mis en place par l'État dans le cadre du plan France Relance avec notamment une augmentation de la capacité d'accueil de la Garantie Jeunes et des Parcours Contractualisés d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA) ; 2 dispositifs dispensés exclusivement par les Missions Locales.

A noter : Dans le cadre de l'obligation de formation pour les 16-18 ans, une Promo 16-18 pour les jeunes mineurs (avec l'AFPA) sera mise en place en 2022. Des informations collectives auront lieu, en novembre et décembre 2021, à Bourgoin-Jallieu, pour les parents et leurs jeunes mineurs. Pour plus de renseignements, merci de contacter les accueils de la Mission Locale.

☞ **Vous avez entre 16 et 25 ans, vous n'avez pas de travail, n'arrivez pas à savoir ce que vous souhaitez faire, vous passez des entretiens mais cela n'aboutit pas...** La Mission Locale peut vous aider.

☞ **Vous connaissez un jeune qui aurait besoin de conseils pour son orientation ou sa recherche d'emploi, d'un appui pour accéder à l'autonomie...** La Mission Locale peut l'aider.

N'hésitez pas à nous contacter !

Ecout'Agri 38




Inquiétude pour l'avenir de votre exploitation ?

Passage difficile ?

Trésorerie tendue ?

Vos fournisseurs s'impatientent ?

Soucis de santé ?

Besoin de parler et d'échanger



Contactez-nous
Tél. : 04 76 93 91 43
ecoutagri38@gmail.com




PRÉFET DE L'ISÈRE
DÉPUTÉ-MAYOR
DÉPUTÉ-MAYOR



Un réseau de bénévoles se met à votre disposition pour :
vous écouter, vous soutenir, vous accompagner,
vous renseigner et vous orienter




Et vous aider dans vos :

- Démarches administratives
- Rencontres avec vos créanciers
- Procédures judiciaires
- Arrêt d'activité
- Relation avec vos associés et partenaires

Charte de l'association

- Attendre d'être appelé
- Respecter une discrétion absolue
- Aider sans juger
- Eclairer des situations
- Donner les moyens de prendre les décisions nécessaires
- Favoriser le partage d'expériences

Faire appel à Ecout'Agri 38 est une démarche personnelle. Il est toujours temps de le faire

Si vous connaissez quelqu'un qui rencontre des difficultés parlez lui d'Ecout'Agri 38

Tél. : 04 76 93 91 43 ecoutagri38@gmail.com

LIEUX D'ACCUEIL

LA TOUR DU PIN

Lundi de 8 h 30 à 11 h 30
MJC – EVS – Maison pour tous –
Rue Jean Lescure

Mercredi et Jeudi

de 8 h 30 à 11 h 30
Hauts de ST ROCH – Salle du
centre d'animation (en bas de
l'école primaire Jean Rostang –
76, rue Charles Baudelaire)

PONT DE BEAUVOISIN

Mardi de 8 h 30 à 11 h 30
Salle Gambetta
1, rue Gambetta

LES ABRETS

Vendredi de 9 h à 11 h 30
MJC -EVS LES ABRETS EN
DAUPHINE -11, rue Jules Ferry

*Important : en raison de la période
COVID 19 certaines matinées sont
susceptibles d'être annulées voir
reportées.*



FAMILLES RURALES
Fédération de l'ISERE
Bâtiment ST EXUPERY
9, place Bièvre Toutes Aures
ZAC GRENABLE AIR PARC
38500 ST ETIENNE DE ST GEORIS
Tél : 04 86 11 35 83
e-mail : fd.isere@famillesrurales.org

VOUS POUVEZ DONNER UNE PARTICIPATION

Aucune inscription
préalable

Nos partenaires



Contacts

04 86 11 35 88

fd.isere@famillesrurales.org

Facebook : FAMILLES

RURALES - LAEP

GRAIND'AILE

www.famillesrurales.org



LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS



**ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS, FUTUR PARENT,
PAPA, MAMAN, ADULTE REFERENT***

**les assistantes maternelles sont accueillies aux temps collectifs du RAM*

FRELON ASIATIQUE ET RECHERCHE DE NIDS

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire régional. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité¹ et la santé des abeilles².

Plan de surveillance et de lutte régional

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS³, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés au cours de l'année :

- **Les nids primaires** : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,
- **Les nids secondaires** : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

Comment signaler un individu ou un nid ?

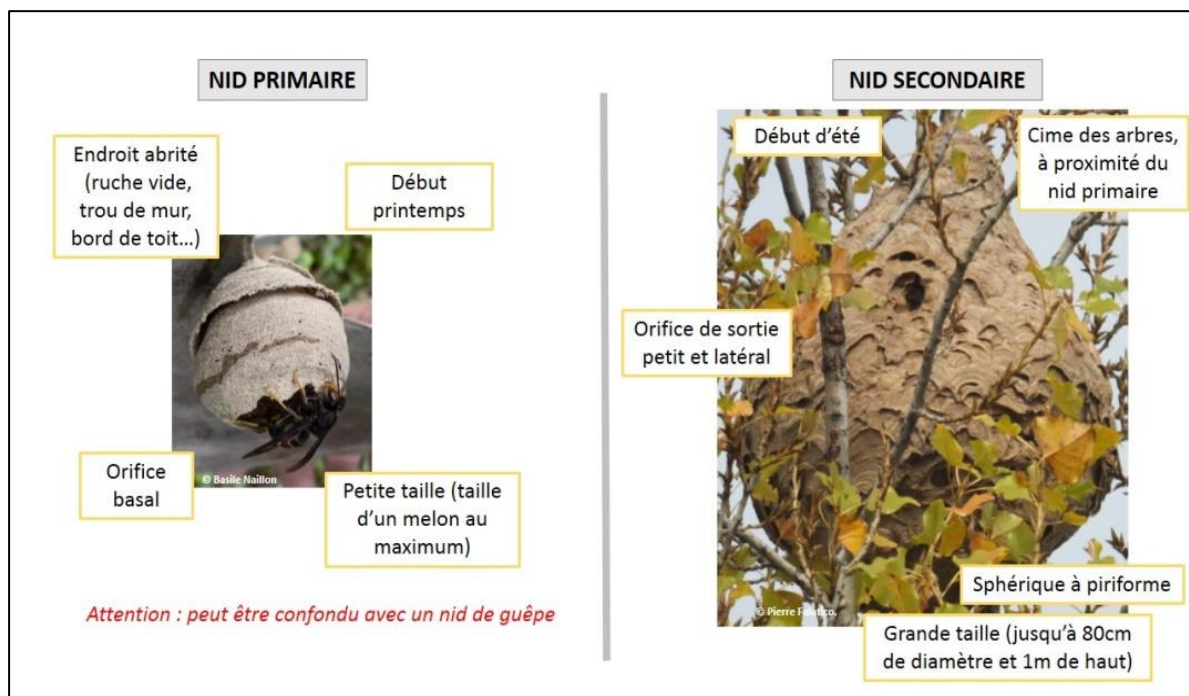
Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement sur la plateforme de signalement en ligne : frelonsasiatiques.fr

2021 : Des indicateurs à la hausse

L'année 2020 a été une année record en termes de présence du frelon asiatique sur l'ensemble de la région Auvergne Rhône-Alpes, avec une hausse explosive du nombre de nids découverts (**2900 en 2020** contre 786 en 2019), sans préjuger de l'évolution attendue cette année, la campagne 2020 nous incite à la plus grande vigilance pour 2021.

Il est donc essentiel de déclarer, nous comptons sur vous !

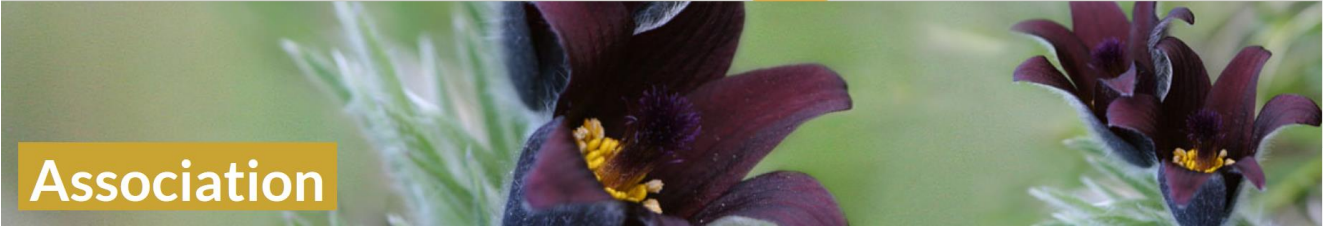
Section apicole GDS Auvergne Rhône-Alpes



¹ Règlement UE 2016/1141 de la Commission du 13 juillet 2016

² Arrêté du 26 décembre 2012

³ FRGDS : Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire



Association

Le Castor d'Eurasie *Castor fiber* (L., 1758)

Après avoir frôlé l'extinction en Europe, le Castor fait son retour grâce à la protection dont il fait l'objet depuis le début du 20^{ème} siècle et différentes réintroductions à partir du noyau originel situé au sud du bassin du Rhône. Il mesure entre 90 et 120 cm de long (queue comprise) et pèse entre 15 et 38 kg, ce qui fait de lui le plus gros rongeur d'Europe. Il présente des adaptations morphologiques pour la nage et la plongée, mais aussi pour se déplacer, se nourrir ou encore creuser sur la terre ferme, illustrant une vie partagée entre milieux terrestre et aquatique.

Le spectre alimentaire du castor, herbivore strict, est particulièrement large, allant des plantes herbacées à l'écorce d'arbre. 80% des prélèvements de végétation pour la consommation se font dans les 4 premiers mètres à partir du bord de la rive.

Le castor fréquente les fleuves, les ruisseaux, les canaux, les réseaux artificiels d'irrigation ou de drainage ainsi que des plans d'eau (marais, lagunes, estuaires et étangs) lorsqu'ils sont connectés, au moins temporairement, au réseau hydrographique. Les conditions optimales à l'installation du castor sont la présence permanente d'eau, un faible courant et une hauteur d'eau suffisante pour garantir ses déplacements et l'immersion de l'entrée de son gîte.

Le Castor est une espèce territoriale qui vit en groupe familial comprenant en général le couple d'adultes, 2 jeunes de l'année et 2 jeunes de l'année précédente. Son territoire de longueur variable (entre 300 m de rives et 2 km) dépend de la richesse en végétation ligneuse de

la ripisylve qui va déterminer sa nourriture hivernale. Chez cette espèce monogame le rut a lieu entre janvier et mars. La durée moyenne de la gestation est de 107 jours, une seule portée par an entre le 15 mai et le 15 juin.

En règle générale il habite des terriers qu'il creuse dans la berge des cours d'eau ou terriers-huttes (quand le toit du terrier s'effondre). Les vraies huttes sont rares en France. L'entrée du gîte doit être immergée afin notamment de le protéger des prédateurs.

En cas de nécessité (notamment sur les petits cours d'eau), il construit des barrages constitués de branchages mais aussi parfois de galets et de terre. Leur fonction est de garantir l'immersion de l'entrée du gîte, de limiter les étiages et d'étendre le domaine vital.

La création de barrages a pour effet de ralentir les écoulements, réduire l'intensité des pics de crues et favoriser la recharge des nappes d'eau souterraines. Ce ralentissement de l'écoulement de l'eau et l'accroissement des secteurs inondés améliorent la capacité d'autoépuration des cours d'eau, la rétention des sédiments, les connexions entre les milieux rivulaires et diffèrent les effets des sécheresses printanières que nous subissons de plus en plus fréquemment.

Dans l'ensemble, le castor a un impact important sur le bon fonctionnement et la réhabilitation des zones humides dégradées et la diversité d'habitats qu'il crée s'accompagnent d'une augmentation de la diversité floristique et faunistique. Le castor rend ainsi gratuitement de nombreux services écosystémiques (effet tampon sur les crues, soutien des débits d'étiage, épuration de l'eau,

régulation du climat, maintien de la pollinisation, biodiversité, etc.). La prise en compte de l'espèce dans le cadre de la gestion des milieux aquatiques de l'Isle Crémieu apparaît donc comme essentielle.

D'abord localisé sur le Rhône, il a aujourd'hui colonisé la plupart des affluents et une expansion de l'espèce est observée sur l'ensemble de l'Isle Crémieu. Ce constat positif ne doit cependant pas masquer certains « points noirs » qui peuvent constituer des obstacles au bon développement du castor sur le territoire (la correction de certains cours d'eau, les pressions sur la ripisylve, les ouvrages transversaux non franchissables...). Aussi, la communauté de communes des Balcons du Dauphiné a été sollicitée par des agriculteurs et des élus pour intervenir sur des barrages qui

ont un impact sur des parcelles agricoles ou urbanisées. Si, à l'échelle du territoire, le nombre de sollicitations est relativement faible pour l'instant, il est probable que cette situation soit amenée à devenir plus fréquente. C'est pourquoi la communauté de communes des Balcons du Dauphiné et ses partenaires ont mis en place un plan d'actions afin de permettre la cohabitation du castor et des activités humaines. Celui-ci vient ainsi compléter, pour l'ensemble du district naturel de l'Isle Crémieu, le plan initié en 2019 par le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Bourbre.

Pour plus d'information sur le castor (participer à une sortie !) et la nature en général : Lo Parvi
1A rue de la Gare 38460 Trept <http://loparvi.fr>
Tel : 0474924862 courriel : contact@loparvi.fr

Un castor adulte en train de se nourrir



Rochetoirin et ses environs

Un coin de paradis

Par Tatiana SCHAEFFER

On ne croirait pas, mais aussi anodin que Rochetoirin puisse paraître, cette commune se révèle intéressante pour sa faune et sa flore. En février/mars, nous assistons au réveil de la nature et notamment au chant des oiseaux qui nous fait lever la tête, nous aidant à les reconnaître et à les voir.

Mais suivre un chant ou un cri n'est pas inné, faut-il encore avoir l'oreille et ... pouvoir l'identifier. Alors, profitez, vous qui courez faire votre footing, vous qui promenez vos chiens, vous qui faites le tour du quartier – c'est maintenant que vous pouvez le mieux entendre le chant des oiseaux.

Cigogne Blanche à l'étang Dard



Tout le monde sait que nous nous trouvons sur un couloir de migration et il n'est pas rare de voir des cigognes blanches sur le toit de l'église ou dans nos champs comme ce fut le cas pour moi lors d'une sortie matinale (à - 6°) entre l'étang Dardes et le lac Clair (Ruy-Montceau), où 9 cigognes blanches frigorifiées par le gel de la nuit attendaient les rayons du soleil pour reprendre leur migration. De nombreux rapaces également, ont pris le chemin de la migration, tel le milan royal ou le milan noir, espèce autrefois en déclin, qui commence à nouveau à nidifier dans le secteur.

Milan Noir à Reculefort



Milan Royal à Reculefort



Autre migrateur, le busard St Martin qui lui, n'est observable que l'hiver sur Rochetoirin et j'ai pu avoir une jolie rencontre à la Vuisset. Parmi nos rapaces sédentaires se comptent principalement la buse variable, le faucon crécerelle et l'épervier d'Europe, redoutable chasseur de passereaux ainsi que de pigeons ou tourterelles. Du côté des nocturnes, la chouette hulotte laisse régulièrement entendre son hullement un peu partout sur la commune. Plus rare, mais bien présente, la chouette chevêche a choisi notamment la Mitagnière comme lieu de chasse et nidification.



Busard St Martin à La Vuisset

Ces espèces, comme la chouette Effraie, sont protégées et d'une grande utilité car grandes consommatrices de rongeurs.

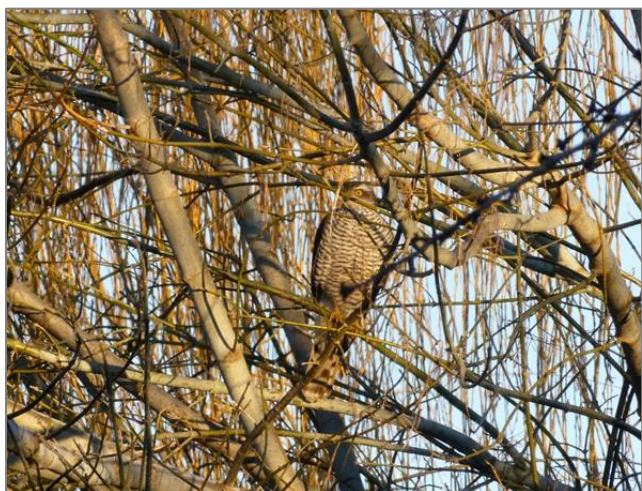
Buse Variable à Rochetoirin



Faucon Crecerelle route de St Pierre



Epervier d'Europe à Reculefort



Chouette Chevêche à la Mitagnière



Parmi nos passereaux, nous avons encore quelques couples de pie-grièches écorcheur, (en fort déclin dans de nombreuses régions en France à cause des remembrements et pesticides) pourvu qu'il y ait de belles haies et pâturages fournissant sa nourriture principale, les insectes, d'où l'intérêt de les préserver, voir replanter et modérer l'utilisation de produits chimiques.

Queue Rouge à Front Blanc château de Rochetoirin



Pie Grièche Ecorcheur à la Mitagnière

Vers le château de Toirin, on peut croiser le rouge-queue à front blanc, plus rare que le rouge-queue noir, et le furtif gobemouche gris, qui semblent aimer les vieux et grands arbres qui bordent les chemins.

Fauvette à Tête Noir à Rochetoirin



La fauvette à tête noire est présente partout dans nos jardins, bois et forêts dès le mois de mars mais de plus en plus elle reste en hiver et on peut la voir chercher sa pitance, les baies de nos arbustes.

Grive Draine à Reculefort



A partir de avril/mai le concert des oiseaux est complété par le rossignol philomèle, la grive musicienne et le loriot d'Europe au chant aussi vertigineux que varié, rivalisant principalement dans les haies et arbres du Mollard.

Vous avez sûrement déjà entendu une sorte de « oupoupoup » - vous aurez alors entendu une huppe fasciée dont on se réjouit d'avoir plusieurs couples sur la commune.



Serin Cini à Reculefort



Huppe Fasciée à Reculefort

S'il y a une biodiversité aussi riche sur la commune de Rochetoirin, c'est que nous avons la chance d'avoir aussi encore des zones humides et non urbanisées, situées notamment autour du Mollard fournissant de la nourriture à de nombreuses espèces, d'où l'importance de les préserver et protéger.



Troglodyte à Reculefort

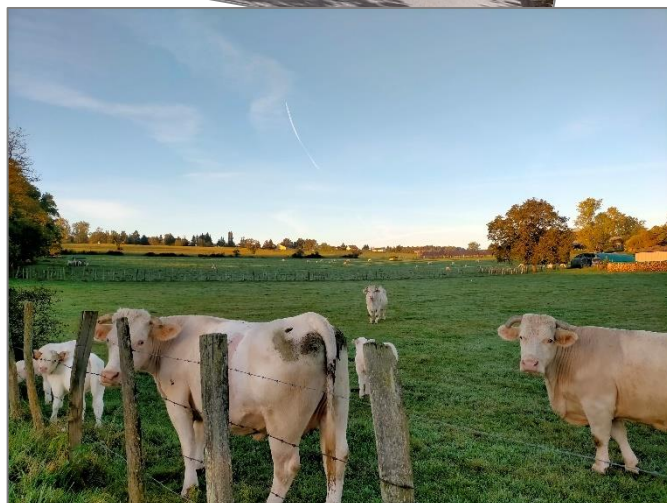
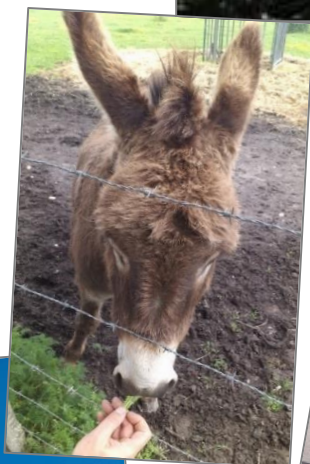
Préservons cette richesse non seulement pour le plaisir de nos oreilles et nos yeux mais aussi pour nous-mêmes qui nous sommes au bout d'une longue chaîne qu'il faut se garder de casser.

On n'est qu'un avec la nature...

Roitelet Triple Bandeau Vallon de l'Enfer



ROCHETOIRIN C'EST AUSSI...





CALENDRIER DES FETES 2022

JANVIER	Samedi 22	Nuit de la lecture	Bibliothèque Municipale
	Dimanche 30	Matinée Diots	G'nilles Club
FEVRIER	Dimanche 6	Matinée boudins	FARE
	Samedi 19	Soirée Ninières	G'nilles Club
	Dimanche 27	Diots	Conscrits de Rochetoirin
MARS	Samedi 5	Soirée spectacle	FARE
	Dimanche 6	Repas agriculteurs	ACCA
	Lundi 7	Don de Sang	Amicale du don de sang
	Lundi 7	Soirée Tarot	La Bonne Excuse
	Samedi 19	Cérémonie	FNACA
	Vendredi 25	Assemblée Générale	Comité Municipal des Fêtes
	Samedi 26	Exposition	Rochetoirin'Art
	Dimanche 27	Exposition	Rochetoirin'Art
AVRIL	Samedi 2	Marché de Pâques	Comité Municipal des Fêtes
	Samedi 9	Soirée Finale des Cartes	G'nilles Club
	Sam 9-Dim 10	Vente de brioches	Conscrits
	Vend 15-Sam 16-Dim 17	Vogue	Conscrits
	Samedi 23	Soirée concert	Comité Municipal des Fêtes
MAI	Dimanche 8	Cérémonie	FNACA
	Vendredi 13	Soirée Souvenirs	Olympic Rochetoirin Football
	Dimanche 15	Vente de Plats à emporter	La Bonne Excuse
	Jeudi 19	Animation "Livres ouverts"	Bibliothèque municipale
JUN	Vendredi 17	Marché des producteurs	Municipalité
	Samedi 18	Fête de la musique	Comité Municipal des Fêtes
	Samedi 25	Kermesse	Sou des écoles
JUILLET	Dimanche 3	Vide grenier	FARE
	Jeudi 7	Pique-nique et lectures	Bibliothèque municipale
	Vendredi 8	Assemblée Générale	FARE
	Dimanche 10	Pétanque	Conscrits de Rochetoirin
	Jeudi 14	Fête du 14 juillet	Comité Municipal des Fêtes
AOÛT	Sam 20-Dim 21	Vente Brioches	Conscrits de Rochetoirin
	Samedi 27	Bal	Conscrits de Rochetoirin
OCTOBRE	Samedi 1er	Soirée Théâtre	Foulée Rochetoirinoise
	Dimanche 2	Randonnée des Tartines	Foulée Rochetoirinoise
	Dimanche 9	Soirée Belote	Amicale don de sang
	Jeudi 13	Don de Sang	Amicale don de sang
	Samedi 15	Soirée Ch'tis	Comité Municipal des Fêtes
	Vendredi 21	Soirée Halloween	Sou des écoles
	Dimanche 23	Repas des Aînés	Municipalité
NOVEMBRE	Samedi 5	Soirée Aligot	G'nilles Club
	Vendredi 11	Cérémonie	FNACA
	Dimanche 13	Bourse aux Jouets	FARE
	Vendredi 18	Soirée Beaujolais	Olympic Rochetoirin Foot
	Dimanche 20	Matinée Boudins	ACCA
	Vendredi 25	Soirée Pyjama	Bibliothèque municipale
	Samedi 26	Tournoi de tarot	La Bonne Excuse
	Dimanche 27	Matinée diots-andouilles	FNACA
DECEMBRE	Dimanche 11	Marché de Noël	Municipalité
	Samedi 31	Soirée du réveillon	Nuit Blanche